



N°200 · FÉVRIER 2006

1,50 EURO

M 02348-200-F: 1,50 €



# Partisan

DE LA RÉSISTANCE À LA RÉVOLUTION

MENSUEL DE L'ORGANISATION COMMUNISTE MARXISTE-LÉNINISTE VOIE PROLÉTARIENNE

# L'AVENIR NE VIENDRA PAS

# TOUT SEUL

UNEDIC | PAGE 3

**TOUJOURS  
MOINS POUR  
LES CHOMEURS  
ET LES  
PRÉCAIRES !**

INTERNET | PAGES 5+6+7

**UN BLOG :  
OU VA LA  
CGT ?**



LOGEMENT | PAGE 4

**LES  
MARCHANDS  
DE SOMMEIL  
DU XXI<sup>E</sup>  
SIÈCLE**

ET AUSSI...

**AMNISTIE  
DES JEUNES !  
SNCF : BILAN  
D'UNE GREVE  
SANS-PAPIERS :  
9<sup>E</sup> COLLECTIF  
COLONIALISME  
POSITIF ?**



**NOUS SOMMES COMMUNISTES**

VOIE PROLÉTARIENNE EST UNE ORGANISATION COMMUNISTE

**COMMUNISTES**, nous sommes convaincus qu'il y a un autre choix que d'accepter le capitalisme, la fatalité de la crise, la misère matérielle et morale, les guerres : celui de lutter pour une société d'hommes et de femmes librement associés, prendre en main notre avenir et ne pas subir celui que nous réserve la bourgeoisie. Il est vrai, les ouvriers peuvent prendre le pouvoir et le perdre. L'URSS et la Chine ont été des espoirs. Ce sont maintenant des pays capitalistes. Mais nous ne tournons pas la page. La Commune de Paris, la révolution russe ou chinoise et en particulier la Révolution Culturelle sont de riches expériences pour nous. Nous avons encore à apprendre d'elles pour mieux surmonter les difficultés actuelles ou futures.

**COMMUNISTES**, nous luttons pour que les exploités détruisent le pouvoir et la bourgeoisie (son gouvernement, son parlement, sa police et son armée) et exercent par eux-mêmes un pouvoir sur toute la société. Ce pouvoir ne sera réel que s'il est porté par un bouleversement complet des rapports entre les hommes, des relations entre les hommes et les femmes, de la division du travail, du travail lui-même. Son accouchement ne pourra se faire que par la violence de masse.

**COMMUNISTES**, nous défendons les intérêts de tous les ouvriers, pas les intérêts de la France. Le nationalisme et le racisme nous divisent. Ils sont pour les ouvriers des impasses. Contre l'impérialisme – et particulièrement l'impérialisme français –, nous sommes aux côtés des peuples dominés et soutenons leur droit à l'indépendance.

**IL FAUT UNE ORGANISATION** pour résister et combattre, mais il la faut aussi pour comprendre et apprendre dans la lutte. Nous en avons besoin pour faire des expériences passées un guide pour l'action. Nous avons besoin d'elle pour que la pratique et le savoir de chacun deviennent la richesse de tous par la confrontation et le débat. Nous avons besoin d'une telle organisation pour que la lutte pour le communisme soit portée, de façon réfléchie, par un nombre croissant de travailleurs.

*Voilà ce à quoi travaille  
Voie Prolétarienne.*

Partisan est le journal de Voie Prolétarienne, association suivant la loi de 1901 déposée en Préfecture de Bobigny. Direction de publication : G. Lecœur. Commission paritaire numéro 10507. Dépot légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2006. Imprimé par Rotographie, 2 rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil (01 48 70 42 22)

**Voie Prolétarienne, BP n°48  
93802 Epinay/Seine cedex France**

**Notre adresse e-mail :  
vp.partisan@caramail.com**

**ABONNEZ-VOUS !**

TROIS MOIS À L'ESSAI : 3 €

UN AN SOIT 10 NUMÉROS  
SOUS PLI FERMÉ : 23 €  
SOUS PLI OUVERT : 15 €

UN AN SPÉCIAL DIFFUSION  
SOUS PLI FERMÉ : 11 €  
PAR ABONNEMENT SUPPLÉMENTAIRE  
SOUS PLI OUVERT : 6 €  
PAR ABONNEMENT SUPPLÉMENTAIRE

POUR NOS LECTEURS FRANCOPHONES  
À L'ÉTRANGER, TARIF D'ABONNEMENT POUR UN AN :  
30 \$ CDN (CANADA), 30 FS

CHÈQUES À L'ORDRE DE :  
VOIE PROLÉTARIENNE, BP N° 48  
93802 EPINAY-SUR-SEINE CEDEX  
CCP : N° 23 743 83 G PARIS

*« L'avenir ne viendra pas tout seul  
Si nous ne prenons pas des mesures*

...  
*La Commune n'est pas une princesse féerique  
Pour que d'elle on rêve la nuit. »*

**Désembourber l'Avenir !**

**U**ne année vient de se clore. Forte de luttes, d'espoirs ; mais aussi de déceptions ? Une année comme les autres ? Non ! Mais toujours la même question «que nous réserve l'avenir ?» Cet avenir, celui que nous souhaitons pour tous les travailleurs, «ne viendra pas tout seul». Ainsi l'affirmait, il y a 80 ans, le poète russe Maïakovski dans le poème «Désembourber l'Avenir». Tout travailleur un peu conscient sait que la résistance est vitale pour les exploités. Mais est-ce suffisant ? Des luttes, en 2005 comme les précédentes années, il y a eu partout dans le monde. Et alors, disent certains, combien d'efforts et de sacrifices pour des résultats bien en deçà de l'énergie et des espoirs mis en elles.

**OÙ EST NOTRE FAIBLESSE DE TRAVAILLEURS,  
OÙ EST LA FORCE DE LA BOURGEOISIE ?**

Les bourgeoisies impérialistes sont bien en place. Elles finissent encore par vaincre les résistances qui leur sont opposées. Mais le développement mondial du capitalisme n'est pas «un long fleuve tranquille». Au contraire, il éveille révoltes, résistances et exaspérations croissantes qui le rendent chaotique et incertain.

Les travailleurs de Chine, nouvel Eldorado capitaliste, malgré une répression féroce, se dressent contre les conditions qui leur sont faites. Leurs luttes explosent : 70 000 en 2005. Elles sont rejointes par les soulèvements des paysans pauvres.

En Amérique latine, les peuples, ouvriers et paysans, refusent comme en Bolivie, aussi bien leur exploitation que le pillage impéria-

liste de leurs richesses nationales. Après l'Argentine, l'Équateur, les insurrections populaires ont démis successivement des présidents inféodés à l'impérialisme.

En Irak, l'impérialisme américain s'enlise dans une guerre dont il ne peut sortir vainqueur, face à une résistance hétérogène qui n'est pas seulement le fait de groupes islamistes ou de nostalgiques de Saddam Hussein.

En Europe, France, Allemagne ou Italie, la résistance est aussi à l'ordre du jour. La colère a nourri des luttes longues et déterminées (contre Hartz IV, dans l'automobile en Allemagne, SNCM, traminois de Marseille). Les électeurs populaires ont désavoué massivement les politiques pratiquées par les partis bourgeois au pouvoir. En France, la victoire du Non au référendum a montré les limites de l'emprise idéologique de la bourgeoisie sur les travailleurs.

**SI LA FORCE DE LA BOURGEOISIE N'EST PAS  
DANS SA CAPACITÉ À ÉTOUFFER LA RÉVOLTE,  
OÙ SE NICHE-T-ELLE ? SI LA CLASSE OUVRIÈRE  
ET LES TRAVAILLEURS VONT DE L'AVANT ET NE  
SE RÉSIGNENT PAS À LEUR SORT, OÙ RÉSIDE  
LEUR FAIBLESSE ?**

Les travailleurs ont pour eux le nombre, celui de la majorité des exploités. «*Mais le nombre ne pèse dans la balance que s'il est uni par l'association et guidé par le savoir*» déclarait Karl Marx dans son Adresse inaugurale à la Première Internationale ouvrière en 1864. Il ajoutait aussi que l'«*oubli des liens fraternels qui doivent exister entre les travailleurs des différents pays [...] dans toutes leurs luttes pour l'affranchissement, sera puni par la défaite commune de leurs entreprises divisées.*»

Aussi la force de la bourgeoisie et la faiblesse de la classe ouvrière ont pour noms : inorganisation, absence de solidarité internationale, obscurcissement du savoir et de la conscience des buts propres aux travailleurs.

Il n'y a aucun fatalisme à cela. Il y a seulement des « mesures à prendre ». Il y a « simplement » à s'engager, à lutter pour donner un sens, un espoir et des perspectives aux travailleurs.

Cela suppose de faire du ménage dans la classe ouvrière elle-même et dans nos têtes, en balayant les idées et les politiques qui, parmi nous, portent les valeurs de la bourgeoisie : réformisme, chauvinisme, sexisme ou racisme. Aussi, s'engager aujourd'hui cela veut dire :

- Renoncer au mirage du réformisme, à l'illusion d'un aménagement possible du capitalisme ; perspective qui, sans être réellement enthousiasmante, paraît à beaucoup au moins plus efficace que la voie révolutionnaire ;

- Lutter pour que les organisations de masse ouvrières soient réellement porteuses des intérêts de la classe. C'est combattre au sein de la CGT la ligne Thibault qui a engagé la CGT sur la voie suivie par la CFDT, il y a bien longtemps ;

- Organiser des rencontres internationalistes, comme à l'occasion de la lutte contre la fermeture de l'usine AREVA de Saint Ouen, pour briser l'isolement national des ouvriers ;

- Promouvoir des rapports différents entre les hommes et les femmes. Car le communisme que nous voulons «ne réside pas seulement dans la terre, dans la sueur des usines, mais aussi chez soi, à table, dans les rapports, la famille, les mœurs ».

- Et enfin formuler les grands axes d'une alternative politique révolutionnaire, pour orienter nos luttes et construire dès maintenant les conditions du renversement du capitalisme.

Ces batailles, ces défis, ces espoirs, ne peuvent se concrétiser que collectivement. Isolés nous sommes impuissants.

L'organisation révolutionnaire, le parti, naît de cette aspiration à changer le monde. Mais il est en même temps l'outil indispensable à la construction de cette force collective, par le développement du savoir et de la conscience qui feront de la force numérique des exploités, une force révolutionnaire porteuse d'un avenir.

Alors camarade :

**« calcule, réfléchis,  
vise bien et avance »**

... AVEC NOUS



UNEDIC

La convention Unedic a été signée par le MEDEF et par les syndicats: CFDT, CFTC, CGC-CGE qui ne représentent qu'une minorité de voix. FO et la CGT, non signataires, sont majoritaires. Et évidemment pas une seule organisation de chômeurs n'était représentée.

# Chômeurs coupables !



**LE** soi-disant déficit de l'Unedic sera essentiellement financée par les chômeurs : durée d'indemnisation moins longue — 100 000 chômeurs toucheront une allocation pendant douze mois au lieu de vingt-trois et les indemnités seront en baisse. S'y ajoutera une pression permanente des Assedic et de l'ANPE pour accélérer le retour à l'emploi... vers les « métiers en tension » (hôtellerie-restauration, bâtiment) où les salaires ne sont pas reluisants. Notons que pour accroître la pression sur les chômeurs et en éjecter un

maximum, le gouvernement sanctionnera pour « refus d'emploi ou de formation ». D'ailleurs les services de contrôle, par des agents de l'État, passent sous la coupe des préfets. Ils disposeront de sanctions progressives, allant de l'amputation de 20 % à la suppression totale des allocations, temporaire ou définitive. Largement de quoi diminuer le nombre de chômeurs, mais tout pour augmenter le nombre de précaires et de miséreux.

Les entreprises paieront 160 millions par an, les salariés 160 millions, les chômeurs près de 500 millions. Soit 160 millions pour le patronat et 650 millions

pour le salariat pour renflouer l'Unedic. En cas d'amélioration des comptes, les augmentations de cotisations seront supprimées, mais pas la régression des droits des chômeurs. Les représentants du Medef diront que le poids de l'effort consenti pour sortir l'Unedic du « déficit » avait été « équitablement réparti entre salariés, entreprises et sans-emploi ». Interrogée au sujet de cette nouvelle convention Unedic, le n°1 du PS salue « un accord novateur ». « Nous avons trouvé une solution qui satisfait la majorité des parties ». Décidément le PS a choisi son camp, et ce n'est pas le notre ! **SM**

## GÉNÉRATION PRÉCAIRE ET CORVEABLE

**C**haque année, près d'un million de stagiaires travaillent sans contrats, sans salaires et sans droits ! En 2005, 95 % des jeunes diplômés à la recherche d'un premier emploi ont effectué un stage. 50 % en ont fait plus de trois. Pour une majorité d'étudiants la durée des stages au cours de leurs études dépasse les douze mois. Pour les entreprises, c'est un bon filon : une main d'œuvre de haut niveau au moindre coût !

L'étudiant qui reste sous l'autorité de l'université, ne bénéficie pas d'un contrat de travail mais d'une simple convention. La liberté des employeurs est alors totale. Résultat la grande majorité des stagiaires perçoit moins de 300 euros par mois, sans congés payés ni protection sociale. Les entreprises sont même exonérées des

charges sociales. Pour le gouvernement cette période devrait permettre d'entrer dans la vie active, ce qui est un leurre. Par exemple, une étudiante, Bac + 5 et plus de vingt mois de stages, après un entretien pour une éventuelle embauche s'est vue signifier que ses stages ne seraient pas pris en compte comme expérience professionnelle et on lui a alors proposé de la prendre comme... stagiaire ! Selon l'Agence pour l'emploi des cadres (APEC), moins de 9 % des stages de diplômés débouchent sur un emploi salarié. Le Collectif génération précaire exige, entre autres, d'inscrire le statut du stagiaire dans le code du travail avec les droits et obligations afférentes. **SM**

[www.generation-precaire.org](http://www.generation-precaire.org)

### LE SERVICE PUBLIC EN RÉBELLION

Extrait du Communiqué des organisations syndicales de l'ANPE CGT, SUD, FO et SNU IDF :

« NON AU CONTRÔLE SOCIAL, RETRAIT DU SUIVI MENSUEL. Nous, agents de l'ANPE refusons d'être les complices d'un système généralisé de contrôle des chômeurs, des précaires, des exclus, dont on sait que ce n'est pas la solution pour réduire le chômage. En effet, mis en place dans un contexte dégradé du marché du travail, son objectif, sous couvert de placement, est de faire accepter aux demandeurs d'emploi n'importe quel travail à n'importe quel prix et diminuer artificiellement les chiffres du chômage. » GREVE DES AGENTS ANPE LE 24 JANVIER 2006

**Le 26 juin 2003, un protocole relatif à l'assurance chômage des artistes, techniciens et réalisateurs du spectacle vivant et de l'audiovisuel était signé par le Medef, la CFDT, la CGC et la CFTC. Le protocole de 2003 a purement et simplement été prorogé et signé fin décembre par les trois mêmes confédérations syndicales.**

## LE PROTOCOLE PROLONGÉ

### INTERMITTENTS

**CE** protocole avait entraîné dès son application l'exclusion massive d'intermittents des Assedic, et de les décourager. En cela il répond parfaitement aux attentes du représentant du Medef qui a déclaré: «Le problème est de diminuer le nombre des intermittents». En 2004 on recense 34% d'entrants en moins aux Assedic et près de 20 000 exclus.

**L'ÉTAT FAIT LA CHARITÉ.** La grève de l'été 2005 ainsi que la mobilisation qui se maintient ont obligé le gouvernement à reporter l'application stricte de ce nouveau protocole. En effet, le ministre de la Culture a créé un «Fond Transitoire» d'un montant de 180 millions d'euros, pris sur le budget de l'État. Tout intermittent qui aurait ouvert ses droits d'allocation aux Assedic avec l'ancien régime (507 heures en 12 mois) mais qui ne le pouvait pas avec le nouveau régime était récupéré. Aujourd'hui, 17 600 d'entre eux ont ainsi été rattrapés par le versement d'une allocation tirée de ce Fond Transitoire. C'est à dire que nous passons d'un système où nous avions des droits (un salaire différé payé par les patrons) à un système fondé sur la charité de l'État où nos dossiers sont traités au cas par cas.



Les intermittents dérangent le ministre de la Culture

**AU SERVICE DE L'INDUSTRIE DU SPECTACLE.** Le nouveau protocole est très inégalitaire car les nouvelles méthodes de calcul favorisent les hauts salaires et les personnes qui travaillent très régulièrement. Il est donc totalement inadapté aux pratiques d'emploi discontinu majoritaires dans le milieu du spectacle.

Ce protocole est injuste et coûteux puisqu'il coûte plus d'argent que l'ancien tout en indemnisant moins de gens. Le fait qu'il soit prorogé montre bien que ce qui est en jeu n'est pas une question d'équilibre financier des caisses. Il s'agissait de s'assurer l'appui d'une aristocratie d'intermittents déjà bien payée et de favoriser le pillage des caisses par les grandes sociétés de l'audiovisuel qui salarient comme intermittents des personnels qui devraient être en CDI.

**PASSER À L'ACTION !** Nous n'avons pas obtenu finalement ce que nous voulions, l'abrogation de ce protocole, puisqu'il a été prorogé en l'état le 22

décembre 2005. Ce qui montre que les projets de lois ne suffisent pas pour gagner s'ils ne sont pas portés par une puissante mobilisation, par un rapport de force à notre avantage. C'est à cela que nous devons nous atteler, non plus à sensibiliser mais à créer un rapport de force conséquent.

En décembre, à l'appel de la CGT et de la Coordination, des occupations ont de nouveau eu lieu : Le Théâtre de la Ville, la Cinémathèque, l'Opéra Comique, le blocage des caisses du Musée du Louvre... À Paris et en province, d'autres actions et occupations ont eu également lieu. Le jeudi 5 janvier, c'est la Direction départementale du travail et de l'emploi qui a été occupée, et ce n'est qu'un commencement.

### Correspondance VP

\* Ce choix politique assumé de la part du Medef est identique à celui qui se rapporte au régime général. Avec les nouvelles mesures issues de la convention Unedic signée en décembre 2005, 180 000 chômeurs vont sortir du régime d'indemnisation. Le patronat fait payer sa politique au régime de solidarité: C'est l'État qui paye le RMI.

## DUMEZ ET LA GRÈVE DE 31 OUVRIERS POLONAIS

### L'EFFET BOLKESTEIN

**LA** transnationale Dumez recrute ses esclaves salariés sur internet, en Pologne, pour construire un «beau palais», dit de justice, à Thonon-les-Bains (France). Et pour le compte du Ministère de la Justice ! Mais les esclaves se rebellent toujours tôt ou tard, et l'on découvre alors le monde merveilleux de la directive Bolkestein pour un esclavage institutionnalisé. Mais, dites-moi, le menteur Chirac n'avait-il pas dit, à la veille du Référendum de l'année dernière, que la directive Bolkestein était abandonnée ? Cette directive sera en débat au Parlement européen en février.

Écoutons l'impressionnant récit des ouvriers en grève :

«Nous avons répondu aux annonces d'une entreprise allemande pour venir travailler en France. Le point de départ était fixé dans une ville de Pologne à 200 kilomètres de la frontière allemande. Au rendez-vous, il n'y avait pas de bus, un correspondant nous a dit de nous rendre à la frontière par nos propres moyens, ce que nous avons fait. Au deuxième rendez-vous, toujours pas de bus, un autre correspondant nous a invité à traverser la frontière jusqu'à une ville allemande où nous avons effectivement pris des minibus et des voitures immatriculées en France. Ces voitures nous ont amenés à Perrignier (Haute-Savoie), dans une maison de 150 m<sup>2</sup> environ où nous logeons à trente-et-un. Il n'y avait pas de matelas jusqu'à ces derniers

jours, nous couchions à même le sol, il y avait 60 litres d'eau chaude... Nous travaillions 45 heures par semaine, nous devions être payés 10 euros nets de l'heure, mais nous n'avons jamais touché de salaire depuis les deux mois que nous sommes ici. Certains ont seulement reçu 150 ou 300 euros d'acompte. Nous n'avions plus un sou pour manger. De temps en temps, les patrons de l'entreprise sous-traitante nous achetaient un peu de nourriture, mais pas assez pour trente-et-un... Durant ces deux mois, un salarié est tombé d'un toit et a été blessé, nécessitant d'aller à l'hôpital. Il a été immédiatement rapatrié en voiture en Pologne ! Les patrons nous doivent 47 305 euros de salaires, nous sommes déterminés à occuper le chantier jusqu'à ce que cet argent nous soit versé (ils dorment depuis samedi sur le chantier)...»

Rappelons que ces hommes étaient venus construire un palais où demain sera rendu la Justice. Celle-ci sera à n'en pas douter à la mesure de l'exploitation «libérale» du 21<sup>e</sup> siècle : au service des monopoles transnationaux.

Mais la justice n'étant jamais qu'un rapport de force, le Groupe Dumez, devant la grève et la mobilisation du collectif de solidarité mis en place, acceptait de prendre en charge les frais de retour en Pologne. Comme quoi la solidarité internationale n'est pas seulement un mot d'ordre de fête du 1<sup>er</sup> Mai. Aux dernières nouvelles, les ouvriers ont finalement pu être payés et ont pu retourner en Pologne. Les plaintes déposées suivent leur cours. L'Union locale CGT de Thonon-les-bains continue à suivre l'affaire. **SM**

Plusieurs dizaines de familles, logées en hébergement d'urgence dans un hôtel à Joinville-le-Pont, ont gagné la lutte contre leur délogement. Ça se passe dans un hôtel Campanile...

# Les marchands de sommeil du XXI<sup>e</sup> siècle

L'hôtel Campanile de Joinville-le-Pont est un des nombreux hôtels qui se sont spécialisés dans l'hébergement d'urgence. En décembre dernier, plusieurs dizaines de familles y résidaient. Ces familles sont en majorité des femmes seules ou des couples avec leurs enfants. Logeant à trois, quatre, cinq personnes dans une petite chambre d'hôtel, elles aimeraient avoir la possibilité de s'installer dans de véritables appartements, qui correspondraient à leurs besoins. La société ne leur en donne pas les moyens. Certains ont du travail, beaucoup n'en ont pas ; certains ont des papiers, beaucoup n'en ont pas ; quelles qu'en soient les raisons, ces familles ont du faire appel à des organismes sociaux pour trouver un hébergement d'urgence : SAMU social, Aide Sociale à l'Enfance (ASE), Coordination d'Aide aux Familles Demandeuses d'Asile (CAFDA)...

Mais l'hébergement d'urgence, c'est encore pire que cela. Pour la plupart de ces familles, ce n'est pas leur premier hôtel. Elles sont constamment délogées et relogées ailleurs. Une famille a dû passer par 11 hôtels en 8 mois, éparpillés dans toute la région parisienne ! Alors, quand à l'hôtel de Joinville, les familles ont appris qu'elles devaient être délogées, personne n'a été surpris... La raison, cette fois-ci, était liée au rachat de l'hôtel Campanile par une autre chaîne, nommée Hippotel. Il y avait une mésentente entre les nouveaux propriétaires, certains organismes sociaux et leur intermédiaire : le « tour operator » Promotel. Et bien sûr, dans ces cas-là, c'est sur le dos des familles en difficulté que ça retombe... Mais la plupart des familles devaient être délogées rapidement, certaines avaient déjà dû quitter les lieux. Les expulsions avaient certes été planifiées, étalées sur le mois de décembre, pour tenter d'éviter une réaction collective. Mais celle-ci ne tarda pas à arriver.

**LA LUTTE S'ORGANISE.** Avertis par une famille qui avait gagné une régularisation par RESF (Réseau Education Sans Frontières), des militants sont allés donner un coup de main. Les femmes avaient beaucoup parlé entre elles et étaient décidées à rester. Après deux ou trois réunions, elles se sont organisées en collectif, ainsi qu'avec quelques personnes extérieures venues en solidarité comme nous. La revendication immédiate était simple : toutes les familles doivent rester ! Le collectif a alors pu faire pression sur la direction de

l'hôtel, sur Promotel, manifester devant le SAMU social... Cela a payé ! Devant la réaction organisée des familles, ils ont reculé, été contraints de se faire des concessions les uns aux autres de manière à ce que, fin décembre, les familles aient la garantie qu'elles ne seraient pas délogées. Quelques familles, qui avaient été délogées avant la création du collectif, ont même pu revenir.

**UNE AFFAIRE BIEN JUTEUSE : L'HÉBERGEMENT D'URGENCE.** Les incendies dans des hôtels parisiens cet été ont forcé les médias à donner un aperçu de ce qu'il ya de plus scandaleux dans l'hébergement d'urgence. Mais c'est vite retombé. Pour éviter une telle mauvaise publicité, il semble que les organismes sociaux aient fait des « efforts » pour orienter les familles vers des hôtels un peu moins miteux... Ils s'adressent maintenant de plus en plus à des grandes chaînes hôtelières comme Campanile, Formule 1, Etap Hôtels, Première Classe... Les voilà les marchands de sommeil du monde moderne. Pour ces grandes entreprises capitalistes, l'hébergement d'urgence est ainsi devenu un marché à saisir, et elles ont décidé de s'y spécialiser. Les chambres sont en général un peu moins cher payées que par les clients traditionnels, mais cela leur procure en contrepartie des rentrées d'argent plus stables sur le long terme, et indépendantes des saisons.

Dans ce dispositif, un autre acteur tire son épingle du jeu : Promotel, qui semble être le seul «tour operator» à qui les organismes sociaux s'adressent. Car ces derniers ne traitent en général pas directement avec les différents hôtels : ils externalisent la gestion des hébergés qu'ils ont à charge. Ils paient Promotel pour leur trouver les hôtels dans lesquels les demandeurs d'hébergement seront logés. Promotel, évidemment, ne fait pas cela gratuitement... Et surtout, sa logique n'a rien de philanthropique. C'est pourquoi, au gré de ses accords avec telle ou telle chaîne hôtelière, Promotel déloge et relogé constamment les hébergés d'hôtel en hôtel.

**MAINTENIR LES HÉBERGÉS DANS LA PLUS GRANDE PRÉCARITÉ.** Pour les hébergés, ça devient très vite la galère. Les enfants sont généralement scolarisés autour du premier hôtel où ils atterrissent. Quand une famille est ensuite délogée, par exemple, de Joinville à Aubervilliers, il faut deux heures de transport pour amener les enfants à l'école ! Inutile de les changer

d'école, car un mois plus tard, on peut se retrouver encore ailleurs, à Cachan par exemple, sans parler de la déstabilisation psychologique et scolaire que cela entraîne pour les enfants... Ce sont les mêmes difficultés pour les démarches administratives, comme par exemple les demandes de régularisation, qui requièrent des certificats d'hébergement dans la sous-préfecture où est faite la demande. Or, si on est constamment obligé de changer de sous-préfecture, bien sûr les dossiers ne suivent pas ! Et quand certaines familles ont réussi à se créer un réseau d'amis, de contacts, de soutien, c'est une façon terrible de les en couper, de les maintenir dans l'isolement.

Dans ce dispositif de l'hébergement d'urgence, tout est donc fait pour maintenir les hébergés dans la plus grande précarité. Les entreprises hôtelières s'en contrefoutent, le tout c'est de faire des profits. Les organismes sociaux, quant à eux, trouvent cela bien pratique. Cela leur évite d'avoir à acheter des immeubles pour les transformer en centres d'hébergement, ou d'avoir à en construire.

**UN AUTRE LOGEMENT EST POSSIBLE.** Face à cette logique capitaliste et inhumaine, il est nécessaire de résister. Les luttes locales comme à Joinville-le-Pont (ou à Alfortville où un comité de demandeurs d'hébergement a occupé l'église) montrent la voie. En étant organisés, en mettant sur pied des collectifs, il est déjà possible d'obtenir des victoires contre la précarité qu'on nous impose.

Mais ce n'est pas suffisant. Tout les travailleurs et les chômeurs doivent avoir droit à un logement décent, à un travail, à des papiers. Et cela, on ne le gagnera pas en luttant seulement localement. L'organisation, le collectif, il faut les porter à un plus haut niveau pour ne pas rester isolé. Pour imposer une politique du logement qui correspondent aux intérêts des travailleurs et des chômeurs, il faut débarrasser le logement de la logique du profit, et ce n'est pas une mince affaire ! De fil en aiguille, on sent bien que cela demandera de transformer toute la société... Ce n'est pas petit bout par petit bout, par chaque lutte locale, qu'on y arrivera, car cela, c'est ce qu'on fait depuis des lustres. Seule une organisation de grande ampleur des travailleurs et des chômeurs, un Parti politique révolutionnaire, pourra un jour réaliser cela. Participons à sa construction ensemble !

Des militants VP

**Non au délogement incessant des hébergés d'urgence**  
**Construction de véritables logements : les chambres d'hôtel, c'est pas une vie !**  
**Les fonds sociaux aux hébergés et non à leurs marchands de sommeil**  
**Un logement pour tous, un travail pour tous, des papiers pour tous !**

## NOUS AVONS INTERROGÉ UN TRAVAILLEUR DE L'USINE DE SAINT-OUEN.

### ALSTOM/ARÉVA

**P**ARTISAN : LE 16 JANVIER, LE PLAN SOCIAL A ÉTÉ «VALIDÉ» PAR LES TRAVAILLEURS, COMME L'ÉCRIT LE PARISIEN, MAIS «SANS ENTHOUSIASME».

**POURQUOI SANS ENTHOUSIASME ?** Il est prévu une centaine de pré-retraites (sur 310 personnes), quelques dizaines de reclassements internes au groupe, des formations, etc. Mais le point le plus sensible est le nombre possible de travailleurs qui pourraient se retrouver sans solution. Avec une ancienneté de 30 ans, ils pourraient toucher au total plus de 80 000 euros. Au début, la direction proposait une prime complémentaire pour tous de 8000 euros. A la fin, cette prime est de 10 000 pour les reclassés internes, 15 000 pour les pré-retraités, et 25 000 pour les autres.

**Pourquoi «sans enthousiasme» ?** Quand le dirigeant du syndicat majoritaire, la CGT, vous demande de voter pour ou contre après avoir bien précisé que lui est pour, et que si on vote contre, on va se retrouver très isolés par rapport aux autres boîtes du groupe et aux autres syndicats...

**ON EST PASSÉ DE LA LUTTE CONTRE TOUT LOGICIEMENT À LA LUTTE POUR «VENDRE SA PEAU LE PLUS CHER POSSIBLE», POURQUOI ?** C'est le déroulement de la procédure, d'abord le volet économique, ensuite le volet social. Mais il est vrai qu'il y a eu depuis début décembre une véritable lutte sur le plan social, et pas avant : blocage de toute livraison de transfos, interventions massives dans toutes les réunions de négociation, etc. Sur le fond, ça signifie que les travailleurs ne croyaient pas possible de pouvoir empêcher la fermeture de la boîte, mais possible de faire payer au maximum la direction. La lutte ne permet que de limiter les dégâts. Les patrons arrivent à leurs fins. Comme dit le

dernier tract du GDE (Groupe de Défense de l'Emploi, créé à l'initiative de VP-Partisan à la Bourse du travail)

**ALORS, QUEL BILAN DES LUTTES DEPUIS UN AN ? QUELS SONT LES ACQUIS EN RAPPORT DE FORCE, EN CONSCIENCE ?** C'est contradictoire, comme je viens de le dire. D'un côté, l'expérience, une fois de plus, que la lutte collective est vitale. De l'autre, que les résultats les meilleurs sont limités et qu'on ne fait que limiter les dégâts. C'est la caractéristique de toute lutte immédiate et syndicale. Il faut donc une autre lutte, à un autre niveau, qui vise à enlever leur pouvoir aux patrons et à tous les capitalistes.

**Car même si cette lutte avait été dirigée par des militants révolutionnaires, dont ceux de VP-Partisan, et non par des «négociateurs», et que les 310 emplois aient été sauvés, on aurait sauvé une boîte sur 1000, et 310 emplois sur 300 000 ! Ce qui est essentiel, ce sont ces grandes luttes qu'on appelle des révolutions !**

**LA LUTTE CONTINUE SUR LE TERRAIN ? QUELLE FORME PREND-ELLE ?** Il y a actuellement sur la boîte une ambiance d'«épuration» ! Comme toujours, même si la lutte était massive, il y avait une minorité de non-grévistes, petits chefs et compagnie. Eux aussi s'informent des résultats de la lutte, et ne sont pas loin de dire que le compte n'y est pas. Je ne vous dis pas la manière dont ils se font envoyer chier ! Tous les collaborateurs se découvrent une âme de résistant : un phénomène d'opportunisme, il faut le savoir.

**La lutte va continuer. Même si la boîte n'existe plus, dans quelques mois, même si les gens se dispersent progressivement, le plan social court jusqu'à fin 2010. Une «commission de suivi» est prévue dans les textes. Et surtout, des réunions régulières du personnel auront lieu, elles ont été annoncées. Pour vérifier que s'applique bien la belle promesse patronale de Anne Lauvergeon, la PDG «socialiste» d'AREVA : que personne ne soit laissé «au bord du chemin».**

## QUI A PEUR DE LA CLASSE OUVRIÈRE ?

### BELGIQUE

**EN** Belgique, les travailleurs sont en lutte depuis cet automne contre le «pacte de solidarité» proposé par le gouvernement de coalition libéral-socialiste, qui veut faire passer l'âge de la préretraite de 58 à 60 ans. Les temps forts de ce mouvement ont été deux journées d'action nationales couronnées de succès, dont la deuxième a drainé 100 000 travailleurs dans les rues de Bruxelles. Depuis, plusieurs journées d'action régionales et sectorielles ont eu lieu. La mobilisation ne faiblit pas, malgré les tentatives des différentes directions syndicales pour faire «atterrir le mouvement».

**VENDREDI 2 DÉCEMBRE,** lors de la journée d'action du secteur métallurgique de Liège, les directions syndicales ont été clairement débordées par les travailleurs en colère. La direction belge d'Arcelor, qui comptait ce

jour-là faire visiter ses ateliers à un directeur espagnol de passage, avait menacé les travailleurs de ne pas leur payer les 600 euros brut de prime de fin d'année s'ils participaient à la journée d'action. Cette prime de participation aux bénéfices, qui avait été négociée dans le cadre de la convention collective de paix sociale, paraissait légitimement acquise aux yeux des travailleurs.

**AYANT BRAVÉ LA COLÈRE PATRONALE** pour clamer leur solidarité dans les rues de Liège, les ouvriers d'Arcelor ont refusé de rentrer sagement chez eux après le traditionnel meeting du syndicat socialiste (FGTB), organisateur de la journée. Ils ne pouvaient se contenter d'entendre une fois de plus les bureaucrates syndicaux critiquer timidement le PS et plus sèchement le syndicat chrétien (CSC) – qui avait refusé de s'associer à la grève – avant de les convier à un pot de l'amitié avec dégustation de saucisses et de boudins.

Un groupe de 500 travailleurs sur les 3000 présents se sont donc spontanément dirigés vers le siège local du PS. Ils ont ravagé de fond en comble **SUITE PAGE 5**

## Lutte Ouvrière et la sécurité

Dans le dernier numéro de *Partisan*, Marc Roux note une simple phrase de *Lutte Ouvrière* qui regrette, dans son édit du 4 novembre, le manque de «*police de proximité ou de postes de police permanents... dans les quartiers dits sensibles*». Cette position peut surprendre mais elle n'est pas nouvelle, et on la comprend mieux si on relit, par exemple, ce paragraphe dans son numéro du 17 mai 2002 :

**DONNER LES MOYENS AUX SERVICES PUBLICS.** «*La politique de restrictions budgétaires de l'Etat a entraîné à son tour une dégradation des services publics : transports en commun insuffisants, manque d'effectifs dans les bureaux de poste comme dans les établissements scolaires, et quasi-disparition de la présence de policiers dans les quartiers populaires, ont ajouté leur pierre à la dégradation générale. Et on pourrait ajouter à tout cela le recul de la présence des militants et des organisations ouvrières qui développaient des sentiments*

*de solidarité et entretenaient une certaine fierté d'appartenir au monde du travail, ce qui a aujourd'hui largement disparu. Alors, si l'on voulait vraiment s'attaquer au problème à la base, il faudrait commencer par donner les moyens aux services publics, qui en ont bien besoin, et pourquoi pas, en recrutant les chauffeurs de bus ou les postiers parmi les habitants des cités. Quant aux tâches de police indispensables à la vie en collectivité, elles devraient être assurées par des personnes suffisamment proches des habitants du quartier où elles sont affectées pour pouvoir ainsi désamorcer bien des conflits. Ce serait bien préférable à ces patrouilles policières qui, faute d'assurer une présence réelle, en viennent immédiatement à des interventions musclées quand la tension monte.*» (C'est nous qui soulignons)

**LA POLICE SERAIT-ELLE AU SERVICE DU PUBLIC ?** LO est bien pour une police de proximité ! Si la défense de «postes de police permanents» dans les quartiers ouvriers nous

surprenait de la part de LO, c'est que nous n'avions pas fait le rapprochement avec sa conception de l'Etat et des services publics.

Il est vrai que la police, comme tout service étatique, est accessoirement et de temps en temps, utile aux personnes, mais ce n'est pas son aspect principal, loin de là. La protection des biens est d'abord celle de ceux qui en ont !

Deux remarques. Premièrement, Lutte Ouvrière «ajoute», à la dégradation générale des services publics, «le recul de la présence des militants et organisations ouvrières». Si ces militants et organisations ont une conception de l'Etat neutre, devant être au service de tous, etc., pourquoi ne joueraient-ils pas, entre autres, un rôle «d'appui et de collaboration» avec la police ?

Deuxièmement, si l'avenir des jeunes prolétaires révoltés est dans un «mouvement d'ensemble» avec les autres travailleurs, ils risquent, dans l'immédiat, de ne pas être attirés par des militants et organisations qui développent ces positions réformistes sur la police et sur l'Etat ! **Marc Crépin**

NOUS AVONS SIGNÉ :

### APPEL POUR UNE AMNISTIE DES RÉVOLTÉS DE NOVEMBRE

**Durant les trois semaines de troubles du mois de novembre, les condamnations qui se sont abattues sur les révoltés des banlieues, ou présumés tels, ont été prononcées dans un climat de surenchère médiatique et politique. Beaucoup d'observateurs présents aux audiences, d'avocats et de journalistes ont noté la lourdeur des peines (3 mois ferme pour avoir montré ses fesses !) et l'identification hasardeuse des «coupables.» Des jeunes qui ont toujours vécu en France sont menacés d'expulsion. Les défauts habituels d'une justice à la chaîne on été ici gravement multipliés.**

**Au malaise que suscite cet emballement de la machine à punir, vient s'ajouter la constatation d'un étrange paradoxe. Certes, les destructions (de véhicules et de bâtiments), n'ont pour principal effet que de rendre encore plus difficile la vie dans les quartiers populaires. Mais il faut remarquer que, si le gouvernement s'est aujourd'hui décidé à rendre, au moins en partie, les subventions de soutien aux banlieues qu'il avait supprimées, c'est bel et bien grâce au signal d'alarme qu'a été cette révolte.**

**Quoi que racontent des politiciens qui ont fait de la surenchère sécuritaire leur fonds de commerce, les révoltes de novembre furent une manifestation de colère sociale, sans plan prémédité, sans manitou manipulateur. Quel que soit le sentiment de rejet que provoquent chez beaucoup les formes prises par cette colère, sa légitimité est implicitement reconnue par la société, où l'on débat incessamment du «malaise des banlieues.» La répression est l'aveu de faiblesse d'une classe politique déboussolée, qui ne compte plus que sur la prison et la régression sociale (apprentissage à 14 ans et chasse aux immigrés) pour résoudre les aspects les plus brûlants de la question sociale. Nous pensons, nous, qu'un signal de solidarité doit être adressé aux cités, pour sortir de cette spirale d'une stigmatisation encore aggravée par la réactivation d'une loi coloniale et par le couvre-feu.**

**IL FAUT SANS TARDER AMNISTIER TOUS LES CONDAMNÉS DES RÉVOLTES DE NOVEMBRE.**

Ce texte peut être signé sur [www.infos.samizdat.net/article371.html](http://www.infos.samizdat.net/article371.html)

**DANS PARTISAN 199 NOUS AVONS CONSACRÉ UN DOSSIER DE 4 PAGES À LA RÉVOLTE DES JEUNES**

**À COMMANDER A NOTRE BP**



#### BELGIQUE, SUITE DE LA PAGE 4

le rez-de-chaussée et le premier étage, arrachant les portes vitrées, pillant le bar des élus locaux, assiégeant le bourgmestre (maire) paniqué qui en appelait pathétiquement à leur conscience d'ouvriers socialistes. Ils se sont ensuite dirigés vers les locaux du parti libéral (MR), partenaire des socialistes au gouvernement. Après en avoir enfoncé les trois sas vitrés, ils lui ont fait subir le même sort.

Le soir même, la presse et les médias belges ont tenté de minimiser les événements en jetant le discrédit sur les travailleurs qui y ont participé, décrits comme une minorité de casseurs manipulés par des gauchistes. Les bureaucrates syndicaux ont tenté quant à eux de se dissocier de la violence des travailleurs. **Un lecteur**

#### VU PAR LE PTB...

Voici comment le PTB, le Parti du Travail de Belgique, a rendu compte de ces événements, dans son journal *Solidaire* du 7 décembre : «*Les manifestants liégeois ont apprécié les appels lancés de la tribune pour relancer le mouvement interprofessionnel et national...*»

Alors que le problème, c'est justement qu'aucun appel précis, concret, n'est lancé, ce qui fait qu'il faudrait «relancer le mouvement» ! Les manifestants en ont tellement conscience que 500 d'entre eux n'ont pas voulu se séparer sans faire quelque chose de précis, concret, et ciblé politiquement. *Solidaire* poursuit : «*Après la concentration, 500 militants sont allés manifester devant les sièges du PS et du MR. Quand Willy Demeyer, bourgmestre de Liège et président du PS de Liège a voulu prendre la parole, il a été d'emblée interrompu par des cris "Di Rupo démission" et "Parti socialiste capitaliste".*»

Que ceux qui pensent que le PTB est communiste parce qu'il se dit communiste, et même marxiste-léniniste, nous explique donc pourquoi celui-ci se croit obligé de mentir à ce point : les manifestants «DEVANT les sièges du PS et du MR.» !

## LA VOIX DE SON MAÎTRE

Passé maître dans la manipulation médiatique, Sarkozy n'hésite pas à appeler un chat... un chien enragé, et les enfants d'ouvriers en révolte, de la racaille. Il serait sans doute très intéressant de découvrir la raison pour laquelle, entre la nuit du 31 octobre et celle du 1<sup>er</sup> novembre, le nombre de voitures incendiées est brusquement passé de 68 à 228... Peut-être une déclaration quelque peu provocatrice à la télé, qui sait ?

Il n'est pas, bien sûr, le premier homme d'État à faire ça, mais pour faire ce travail, il n'est pas seul. Son principal relai étant les médias avec, en tout premier lieu, la télé. Dans les couloirs des chaînes avides d'audimat circulent en tous sens les «haut-parleurs» du pouvoir. Journalistes, experts ou spécialistes des événements du moment s'arrachent les meilleurs places (donc salaires et honneurs) sous les projecteurs et étalent leurs sciences misérables devant les caméras. L'un d'eux, un «penseur» (!), s'est particulièrement illustré ces derniers temps.

**FINKELKRAUT AU MICRO.** Pour nous donner sa vision des choses, il est allé répondre aux questions d'un journal en Israël, laissant croire ainsi qu'il n'est pas libre de s'exprimer, alors qu'il nous semble être parfaitement en accord avec les vues de Sarkozy. Pour lui, les événements qui se sont déroulés dans les banlieues, en novembre dernier, sont le fait d'une «révolte à caractère ethnico-religieux» qu'il relie au fait que des jeunes supporters algériens aient «hué la Marseillaise» lors du match France-Algérie, ou que l'on puisse entendre des paroles de rap «très préoccupantes» telles que «*je pisse sur la France, sur De Gaulle*» et qui font que «*toute cette haine et cette violence s'expriment maintenant dans les émeutes (...) orientées contre la France.*» Pour ceux qui se souviennent des propos – il y a dix ans déjà – du politicien bourgeois raciste et nationaliste Le Pen, entendre les mêmes arguments et les mêmes

expressions utilisés par cet «héritier de Mai 68» laisse perplexe !

Mais Le Pen et son FN furent utilisés comme gardes-fous par Mitterrand et par Chirac avec, l'un et l'autre, comme slogan : «*Ne laissez pas les méchants fascistes prendre le pouvoir! Votez pour moi!*» Par contre, les Finkelkraut il n'y a pas besoin de les «utiliser» : ils se mettent tous seuls au service de ceux qui leurs donnent leur pitance ! Pour faire passer la pillule de ses ambitions autoritaires et répressives, Sarkozy a besoin de détourner l'attention : Finkelkraut est l'un de ceux qui s'en chargent.

Celui-ci monopolise le débat, y compris chez ses contradicteurs, sur le terrain de «l'ethnique», de «l'étranger», de «l'ennemi de la France», jamais – Ô grand jamais – sur celui de la lutte des classes ! Tout sauf remettre ça sur le tapis !

Si on laisse de côté les batailles entre les différentes factions de la bourgeoisie, on comprendra que cette même bourgeoisie, – capitalistes, représentants, défenseurs ou faux-opposants – se prépare par tous les moyens aux affrontements à venir. Elle est efficacement aidée par une piétaille qui monopolise, 24 heures sur 24, la parole et les écrans.

Une lectrice

### LE RAPPORT DES RG SUR LES ÉMEUTES DE NOVEMBRE : OUI, C'EST LA LUTTE DES CLASSES

«**La France a connu une forme d'insurrection non organisée avec l'émergence dans le temps et l'espace d'une révolte populaire des cités, sans leader et sans proposition de programme (...)** Aucune manipulation n'a été décelée permettant d'accréditer la thèse d'un soulèvement généralisé et organisé (...) Les jeunes des quartiers sensibles se sentent pénalisés par leur pauvreté, la couleur de leur peau et leurs noms. Ceux qui ont saccagé les cités avaient en commun l'absence de perspectives et d'investissement par le travail dans la société française (...) Il est à craindre désormais que tout nouvel incident fortuit (décès d'un jeune) provoque une nouvelle flambée de violences généralisées.»

SNCF

# Retour sur une grève

**Quatre Fédérations de cheminots appelaient à une grève reconductible à partir du 21 novembre 2005 à 20h00. La CGT, Sud-Rail, FO et la FGAAC (syndicat autonome des conducteurs de train) appelaient à cette grève «contre la privatisation rampante». A la grande surprise des cheminots, aucun travail préparatoire n'avait été mené à la base, les tracts syndicaux unitaires seront distribués à peine une semaine avant le début du conflit, comme si tous les cheminots étaient décidés à mener cette bataille dure et longue sans discussions préalables, sans travail de conviction. Dès lors comment juger des résultats et quel était le but des organisations syndicales ?**

**D**ans une lettre de Louis Gallois envoyée à domicile à tous les cheminots, la direction de la SNCF s'exprimait de la sorte : «Je veux partager avec vous ma vision des choses et prendre auprès de vous des engagements pour vous permettre de faire votre propre choix de façon éclairée. (...) Une grève longue remettrait en cause nos acquis ; elle serait évidemment très pénalisante pour les voyageurs et en particulier ceux qui sont les plus dépendants du train ; elle bloquerait la dynamique dans laquelle nous sommes engagés ; elle pourrait briser le redressement du fret et les aides publiques que nous devons percevoir (250 millions d'Euros liés aux résultats 2005). (...) Nous ne sommes pas en train de dessiner les pointillés de la privatisation comme je l'entends dire parfois. Je vous confirme par ailleurs que le Premier Ministre, Dominique de Villepin, a exclu de la manière la plus nette tout projet de privatisation de la SNCF. (...) Vous pouvez compter sur moi pour vous dire les choses telles qu'elles sont, même si elles ne font pas plaisir, vous appeler aux évolutions nécessaires, mais aussi défendre avec force et persévérance l'entreprise publique de service public dont nous sommes très fiers.»

Peut-être que les bureaucraties syndicales et la direction de la SNCF avaient un intérêt commun à ce que cette grève se fasse mais qu'elle échoue (assez rapidement si possible) et atomiser encore plus les cheminots («Vous voyez ! Y a rien à faire ! personne ne veut se battre !») pour faire passer les vraies attaques une fois le moral dans les chaussettes ? Ou bien opérer des mesurées qu'on ferait passer pour de grandes victoires de la mobilisation ? Un coup du type EDF : appeler les agents à la grève, sans préparation, puis rapidement juguler toute extension de la lutte ?

## VICTOIRE OU ÉCHEC DE LA GRÈVE ?

**1. MOBILISATION FAIBLE (ENVIRON 25% DE GRÉVISTES).** Déjà largement échaudés par de précédents mouvements sans lendemain, le dernier en date : la mobilisation du 4 octobre où les cheminots n'étaient pas prêts à une lutte de longue durée et dès les premières AG, la volonté n'était pas à la poursuite du conflit. Pourquoi ?

Premièrement, le contexte politique et social marqué par des défaites ou des mobilisations très faibles (manif EDF du 8 novembre, des Services publics du 19 novembre). Les défaites de ces travailleurs ont un impact sur la combativité de tous les travailleurs.

Deuxièmement, l'absence de préparation du conflit à la base, signe que la Fédération CGT cheminots ne voulait pas d'un conflit long.

Troisièmement, des revendications floues dans lesquelles les cheminots ne se

retrouvaient pas. La question de l'opposition à la « privatisation rampante » a été battue en brèche par les cheminots qui s'aperçoivent dans leur quotidien que le « rubicon » a été franchi depuis longtemps concernant le processus de privatisation (RFF, Filialisation des Entités, Emplois précaires et de droit privé en augmentation, ouverture du Fret à la concurrence : au moins trois opérateurs privés dont Connex font rouler des trains à la place de la SNCF). C'est pourquoi, très rapidement la CGT a « laissé de côté » cette revendication pour centrer l'appel à la grève sur des revendications salariales et d'embauches.

Quatrièmement, la campagne médiatique abjecte des journaux et télévisions montant la population contre les grévistes qui « faisaient grève sur des fantasmes », tous les politiques s'étant accordés de De Villepin à Chirac en passant par Perben à dire qu'il n'était pas question de privatisation de la SNCF.

**2. RÉSULTATS RIDICULES.** Les résultats de la négociation entre les organisations syndicales appelant à la grève et la direction de la SNCF jugés par Didier Le Reste comme des « avancées significatives » sont ridicules. Faute de mobilisation et voyant que Gallois ne lâcherait rien de plus, le grand écart de la Fédération CGT a été de faire croire à des acquis significatifs pour faire reprendre le travail aux cheminots dès le lendemain, 25 novembre 2005, en donnant le goût d'une victoire.

Les cheminots n'ont pas été dupes et les dirigeants syndicaux ont parfois été hués, parfois critiqués ouvertement dans les AG. La majorité des cheminots ont un sentiment de trahison une fois de plus et le moral est au plus bas. Les 120 Euros de prime exceptionnelle ont été la seule annonce en terme salarial. En terme d'embauche, des annonces ont été faites mais sans aucune garantie ni calendrier de mise en œuvre. La CFDT a eu ensuite le beau jeu de dire : «Voilà, sans la grève vous auriez eu 160 et 250 Euros, avec la grève vous en avez 120 !» D'autant plus que pour les cheminots ayant fait deux



Paris, manifestation du 4 octobre 2005

jours de grève, ces 120 Euros servent à «payer» la grève.

**3. AVENIR DE LA COMBATIVITÉ.** Beaucoup de cheminots CGT sont dégoûtés de la conduite de la grève. Après d'autres grèves sans lendemain ni acquis significatifs gagnés par la lutte, le sentiment de résignation gagne, d'autant qu'on ne voit pas comment infléchir la politique syndicale. Certains parlent de « déchirer leur carte », d'autres d'aller à Sud-Rail ou FO, mais sans aucune conviction. L'impression de tous est que quelque chose s'est tramé dans notre dos entre la CGT et la direction de la SNCF. La direction de la SNCF a lâché des annonces d'embauche et une primette pour faire en sorte que la Fédération des Cheminots CGT puisse faire gober aux cheminots que la lutte avait payé, tout en se préservant d'une grève longue à laquelle la Fédération ne souscrivait certainement pas. Soyons clair, cette grève fut donc un échec sur toute la ligne : faible mobilisation, résultats ridicules et combativité cassée.

## DERRIÈRE LES ENJEUX BUREAUCRATIQUES.

Pour les bureaucrates syndicaux de la Fédération CGT des cheminots, les enjeux étaient un positionnement par rapport à Thibault en vue de briguer la place de

secrétaire Confédéral pour Didier Le Reste par une posture «combative», et de soigner son image en vue des élections professionnelles à la SNCF. Thibault, quant à lui, s'est fait un devoir de laisser Le Reste s'enfoncer tout seul et nul doute que la résignation consécutive au conflit jouera pour lui en vue d'un recentrage de la politique syndicale s'appuyant sur le déficit de combativité.

Ainsi, Le Reste a quand même eu besoin de s'adresser, par lettre ouverte, aux cheminots (sentant que la pilule ne passait pas ?) : «à l'aune de ces éléments, des engagements écrits du Ministre des Transports au nom du Gouvernement, des déclarations publiques du Président de la République sur la non-privatisation de la SNCF et au vu des résultats des négociations du 22 novembre, nous considérons que la stratégie syndicale de la CGT et des autres organisations syndicales ayant participé à ce conflit a été la bonne. Cela n'est pas anecdotique dans le contexte actuel.

Alors que cela faisait un an que nous portions, sans être entendus, les mêmes revendications sociales et exigences dans diverses mobilisations et au moment où la Direction a décidé d'accélérer les réorganisations, y compris celles qui sont contestées, sans la grève du 22 novembre, nous n'aurions pas obtenu les réponses et les engagements que nous avons.»

## UN SUCCÈS POUR QUI ?

Le lendemain de la reprise du travail, la presse bourgeoise titrait : «La libéralisation du rail en marche. En 2010, n'importe quelle compagnie ferroviaire pourra transporter des passagers entre les pays européens. C'est ce qu'ont décidé hier les ministres des transports européens réunis à Bruxelles, pour mettre fin au monopole d'entreprises comme la SNCF.»

Ce qui saute aux yeux de beaucoup de cheminots, – à savoir qu'il y a eu manœuvre sur notre dos –, les trotskystes de LO et de la LCR semblent le nier par opportunisme.

Pour LO : «Une journée de grève réussie. Même si la direction a peu lâché par rap-

port aux exigences légitimes des grévistes, le fait est qu'elle a fait un pas en arrière sous la pression d'une grève qui a été un succès.» Donc une grève réussie sans résultats.

Pour la LCR : «Une grève efficace. Il aura suffi d'un seul jour aux cheminots pour faire reculer la direction de la SNCF et le gouvernement. Le 22 novembre, les salariés partaient pourtant en grève reconductible. Privatisation, effectifs, salaires : si des avancées ont été obtenues, elles restent insuffisantes. (...) Avec un préavis reconductible, nous avons obtenu bien plus que cinq journées de grèves éparpillées sur une année et les cheminots sortent renforcés de ce mouvement.» Ah bon ? Moi j'en compte une de plus, de grève éparpillée, et pour des prunes.

Seule la Fraction de LO parle des «Leçons d'une grève reconductible qui ne l'était pas. Le coup était bien préparé. Tant par la direction et le gouvernement que par les fédérations syndicales.»

Cependant, dénoncer cette manœuvre c'est tout ce dont la Fraction est capable et dans la mesure où elle n'appelle pas à construire une organisation communiste digne de ce nom, elle reste dans le cadre flou des imprécations à l'auto-organisation et du comité de grève pour diriger la lutte. Oui, ces deux aspects sont primordiaux mais à condition que ce soit les militants communistes qui les dirigent politiquement. Et ça passe par la rupture avec les organisations opportunistes du type LO.

Les militants communistes marxistes-léninistes sont cette alternative politique qui manque aux travailleurs. Ils sont aujourd'hui isolés, même si des organisations politiques comme l'OCML-Voie Prolétarienne essayent de les regrouper. Les militants d'entreprises communistes marxistes-léninistes doivent travailler à l'unité dans les luttes pour ne pas laisser le terrain aux trotskystes, aux révisionnistes et aux réformistes. Il est temps que nous coordonnions nos forces au niveau ouvrier et c'est de la responsabilité des organisations communistes marxistes-léninistes, comme Voie Prolétarienne, de nous y aider.

Un lecteur cheminot



Paris, manifestation du 4 octobre 2005

# CRÉATION DU BLOG «OÙ VA LA CGT?»



**Du 24 au 28 avril prochain aura lieu à Lille le 48<sup>e</sup> Congrès de la CGT. Voie prolétarienne a décidé de mobiliser ses militants et sympathisants qui interviennent dans la CGT dans la préparation de ce congrès. Pour cela, nous avons décidé de saisir toutes les occasions possibles pour intervenir dans les réunions de préparation, forum de discussion ou congrès d'organisations locales. Nous avons aussi décidé d'expérimenter les nouvelles technologies de l'information et de faire un «blog» (pour les non-initiés, il s'agit d'un site Internet simplifié). Son adresse est <http://ouvalacgt.over-blog.com>. Nous vous le présentons dans les colonnes de ce journal. Ce blog est géré par les militants de VP actifs dans la CGT.**

## LES ENJEUX DU 48<sup>e</sup> CONGRÈS

**LA** CGT connaît depuis une dizaine d'années une évolution vers un syndicalisme d'accompagnement des transformations du capitalisme. Un processus souvent comparé au recentrage qu'avait effectué la CFDT à partir de 1978 et qui l'a conduit à la collaboration la plus ouverte avec le MEDEF. Cette CFDTisation se traduit par un refus de l'affrontement avec les mesures gouvernementales ou patronales qu'elles soient. Refus de dire Non à la loi Aubry, à la loi Fillon, au plan Douste-Blazy. Acceptation des ouvertures de capital, etc. Logique qui exprime une adhésion de plus en plus ouverte au libéralisme, à la gestion du capitalisme.

Mais la CGT, c'est aussi des dizaines de milliers de militants qui résistent pied à pied aux attaques du capital. Parfois cela se traduit par des conflits durs que la direction confédérale s'attache alors à désamorcer, en contradiction plus ou moins ouverte avec une partie de sa base impliquée dans ces luttes (SNCM, EDF). Ces résistances concernent parfois l'appareil quand les évolutions vont trop loin et remettent en cause trop rapidement l'identité de la CGT. Ainsi, lors du débat sur le référendum, les oui-ouistes camouflés Thibault et Le Duigou se sont fait mettre en minorité au CCN du 2 février, lequel s'est positionné pour le Non à la constitution européenne. On peut dire que de plus en plus de militants et de structures CGT s'opposent au recentrage de la CGT mais il n'y a pas à proprement parler d'opposition. Ou plutôt, comme le dit la présentation du blog : «*Cette opposition est hétéroclite et confuse, partagée entre celles et ceux qui sont arc-boutés sur des positions corporatistes très présentes dans le passé, et des syndicalistes honnêtes qui cherchent le renouveau d'un syndicalisme de classe, internationaliste, anti-capitaliste et tourné vers l'avenir et la libération des travailleurs, pas l'avenir du capital*»

Les enjeux du 48<sup>e</sup> Congrès sont donc différents selon les acteurs. Pour la direction actuelle c'est sa confirmation à la tête de la confédération et l'avancée vers des transformations de la CGT qui facilitent un contrôle des structures par sa direction et une institutionnalisation plus poussée. Pour tous ceux qui s'opposent d'une façon ou d'une autre, l'enjeu est de planter des banderilles sur un sujet ou un autre. Des sujets très différents d'ailleurs selon les opposants (voir sur le blog, le texte du CSR sur les structures CGT et notre critique de la conception de ces camarades). Il est aussi dans le niveau d'expression de ces résistances et la part qu'elles occuperont dans la prochaine Commission Exécutive élue par le congrès.

Pour nous il est plus modeste. Il s'agit, à l'occasion de ce congrès, d'initier un réseau et de créer des espaces de débats et de rencontre pour une partie des opposants, autour de quelle orientation pour un syndicalisme de classe.



## POURQUOI UN BLOG ? COMMENT ÇA MARCHE ?

**UN** BLOG EST UNE SORTIE DE SITE INTERNET. Un de ses avantages est son extrême souplesse et son ouverture facile. Il permet d'**INTÉGRER RAPIDEMENT DES CORRESPONDANCES**. Il est fait de façon à ce que chaque article puisse faire l'objet d'un forum de discussion. Rien de plus simple pour un visiteur d'insérer un commentaire de quelques lignes. Un blog qui a du succès voit ainsi se multiplier les débats au fil des sujets traités par les articles.

**UN BLOG SE TIENT COMME UN CARNET DE BORD**. Il est facile d'utilisation, permet de mettre immédiatement en ligne un document qui vient de sortir, d'y réagir par un commentaire, une note de lecture. C'est d'ailleurs ce que nous avons fait suite à la parution du Rapport d'activité de la direction confédérale pour le 48<sup>e</sup> Congrès, publié fin décembre. Bref, **UN BLOG PERMET DE RÉAGIR VITE** et de mettre des textes pas finis. Toutes choses que ne permettent pas un mensuel ou d'autres formes de site internet.

Le blog (comme tout site internet d'ailleurs) permet d'**INCLURE DES LIENS QUI RENVOIENT À D'AUTRES SITES**, d'autres forces. Par exemple cette usine occupée de l'Est de

la France. Adapté à ce qu'on cherche à créer, notre blog est donc **UN ESPACE DE DÉBAT AUTOUR DE NOS ORIENTATIONS SYNDICALES**. Nous n'en sommes pas à construire une plate-forme et à batailler autour d'elle pour gagner la direction de structures syndicales. La période est confuse et demande tout un travail d'éclaircissement pour se débarrasser du corporatisme, du chauvinisme et retrouver des modes de débat démocratique, etc.

**CET ESPACE DE DÉBAT COMMENCE À SE CRÉER AVEC LE BLOG**. Des militants nous envoient des textes. Vous verrez sur le blog un document sur la transformation de la fédération des banques, un de la CGT cheminot Montparnasse et trois documents de la CGT Cegelec. Tous ont en commun d'être orientés contre le cours que prend la CGT vers «un syndicalisme, non pas de lutte de classes, mais basée sur une co-gestion et une collaboration active entre patronat et syndicats» (comme le dit le texte de la Cegelec). Un sympathisant nous a envoyé un article sur la façon dont la dernière grève à la SNCF a été (dé)organisée par les directions syndicales.

Par contre le nombre de commentaires

est faible. A peine une vingtaine. Nous invitons donc nos lecteurs, tout particulièrement les camarades investis dans la CGT à mettre leurs commentaires, tout en restant dans le cadre de la préparation du 48<sup>e</sup> Congrès. Pas besoin de faire des longues analyses bien léchées. Un avis, une information, un pseudonyme. Quelques lignes suffisent et contribuent à faire vivre cette initiative.

**INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER**. Elle permet d'être averti immédiatement sur sa messagerie de la mise en ligne d'articles. L'inscription se fait sur le blog. Elle est anonyme, c'est-à-dire que les auteurs du blog ne connaissent pas eux-mêmes l'adresse mail. C'est la plateforme de blog qui se charge de transmettre. Pour des camarades qui veulent un contact direct il est préférable qu'ils nous envoient un message sur la messagerie spécifique au blog, à l'adresse :

**ou-va-la-cgt@laposte.net**  
**N'HÉSITEZ PAS** non plus à nous envoyer des adresses de structures CGT de votre connaissance que nous avertirions de l'existence du blog.

## VISITE GUIDÉE DU BLOG !

**Un blog, ça se visite comme une bibliothèque, mais au lieu d'arpenter les rayons et de fureter de livre en livre, on fait ça avec une souris. Quand le site s'affiche sur l'écran de l'ordinateur, une liste d'articles se déroule. Ils sont triés par dossier ou par ancienneté dans le site.**

☛ On vit un congrès local mouvementé en cliquant sur *Congrès de l'UD du Val de Marne*, un article paru dans *Partisan* d'octobre. L'opposition à l'UD arrive y à faire voter au congrès une demande de prise de distance de la CGT vis-à-vis de la CES, la Confédération Européenne des Syndicats.

☛ On continue avec *Du rififi à la CGT Banque*, un article publié par l'Union des Révolutionnaires Communistes de France (URCF) qui montre comment la direction confédérale profite de l'arrivée de militants CFDT pour changer une direction fédérale. Elle avait déjà pratiqué cela dans la fédé commerce il y a quatre ans.

☛ On passe au dossier «Analyses» avec *Le service public n'est pas un service public*. Un article sur la privatisation d'EDF, ce fleuron de l'impérialisme français, du *Partisan* de décembre. Il fait le tri entre les idées justes et fausses répandues parmi les travailleurs.

☛ On clique ensuite sur un article du blog, *Le changement selon Le Duigou, attention Danger*: Une note de lecture qui analyse les positions de l'idéologue du recentrage de la CGT à partir du livre qu'il vient de faire paraître. C'est un des textes les plus lus du blog.

☛ Passons ensuite à la *Critique de la Sécurité Sociale Professionnelle*, une revendication nouvelle de la CGT, impulsée par le même Le Duigou dans le cadre de sa vision d'un capitalisme à visage humain à mille lieues de ce que vivent les militants engagés

dans la résistance aux licenciements ou dans l'organisation des chômeurs.

☛ On se dirige ensuite vers le dossier «Vos infos, vos réactions». Clic sur *La CGT cheminots Paris Montparnasse s'adresse à la direction confédérale pour la préparation du congrès*. Ce syndicat interpelle la confédé sur le manque de suites après le succès des manifestations du 4 décembre. Il est, merveille de la technique informatique, accompagné d'un débat contradictoire que l'on peut ouvrir ou fermer à la demande en passant la souris sur tel ou tel paragraphe. C'est d'ailleurs l'objet du débat impulsé par le blog avec «Journée d'action en janvier». Un commentaire d'un visiteur affirme «*Je suis contre les journées d'action sans perspectives*». Un autre, par contre, en réclame : «*Il nous faut un VRAI "tous ensemble" au plus vite. Y aurait-il au sein de la CE confédérale une position cynique qui consisterait à ne pas vouloir de centralisation des luttes et les "risques" de grève générale qu'elle pourrait entraîner parce en prenant pour prétexte qu'aucune alternative électorale n'est envisageable dans un court avenir?*». Un troisième, dit, en synthèse, : «*On nous roule dans la farine, on nous utilise comme masse de pression au service de négociations foireuses... On nous balade, mais c'est "moins pire que rien". C'est pour cela que la CGT de la boîte a participé aux journées et aux manif.*»

☛ En retournant au sommaire, on

clique sur *36 jours d'occupation à IPM* qui nous conduit à un autre blog, construit par des métallos en lutte contre la fermeture de leur usine à Vieux-Chamont dans l'Est de la France.

☛ On peut laisser un message de soutien, puis revenir sur «Où va la CGT ?», pour, par exemple, lire l'analyse critique du «rapport d'activité». A partir de cet article on peut se rendre sur le site du 48<sup>e</sup> Congrès ou encore sur le site de la CGT confédérale.

Les liens parsèment les textes et renvoient à d'autres documents ou à des sites. Car c'est l'intérêt d'un site internet.

☛ On peut y mettre en entier un document qu'on ne pourrait pas publier dans *Partisan* (par exemple, le document confidentiel du CCN de mai 2005 qui envisage la suppression des Unions Locales et la fusion de plusieurs fédérations ouvrières en une seule fédé «industrie»).

☛ On peut orienter le lecteur vers une multitude de sites où il va trouver les documents originaux critiqués (en particulier les documents officiels des structures CGT) ou avoir des informations, des analyses.

C'est à une telle visite que nous invitons nos lecteurs de *Partisan* qui, jusqu'à présent, ont plus eu l'habitude de nous lire sur du papier que sur un écran d'ordinateur.

# Pour conclure un débat

**LA POLICE COMME APPAREIL D'ÉTAT. EN QUOI EST-IL PARTICULIER ?** La police n'est ni l'école, ni les collectivités territoriales, ni les impôts (1). Si on revient à nos références (2), la police fait partie du «*détachement spécial d'hommes armés*» chargé de maintenir la lutte de classe dans des limites acceptables pour la bourgeoisie et de perpétuer sa domination. Dit autrement, les luttes qu'on mène sont confrontées rapidement à elle (voir les sans-papiers, les lycéens, etc). C'est le premier niveau d'hommes en armes. Le deuxième étant la gendarmerie et le troisième l'armée, en fonction de l'importance des événements.

Ce n'est pas la seule fonction de la police. Elle a des fonctions répressives qui ne relèvent pas directement de la lutte de classe (circulation automobile par exemple). Elle a aussi des fonctions liées à l'individualisation à outrance de la société et au fait que les conflits personnels ne sont pas gérés par les habitants. Mais la fonction dominante est bien la protection de la propriété privée et de l'État ainsi que le maintien des travailleurs dans la soumission.

Par rapport à cette fonction, quelle est la marge de manœuvre d'un policier ? Contrairement à la délivrance de PV (livrée en partie à l'appréciation de ceux qui verbalisent), quand il s'agit de répression de la lutte de classe, il n'a pas de marge de manœuvre. Il est dans un collectif et reçoit des ordres. S'il ne les applique pas, il est radié. Si le collectif ne les applique pas, il est dissout. C'est ce qui est arrivé aux Compagnies Républicaines de Sécurité des Bouches-du-Rhône en 1947, regroupant beaucoup d'anciens résistants, dissoutes parce qu'elles avaient refusé d'intervenir contre des grévistes. Depuis cette époque, les CRS interviennent dans des départements dont ils ne sont pas originaires.

Les membres de Renseignements Généraux sont des policiers un peu particuliers. Ils vont au contact des luttes et des militants. Apprennent à les connaître, à les comprendre. Font des analyses, des rapports. Ils ont, logiquement, un niveau politique plus élevé que la moyenne des policiers. Dans un sens ou dans l'autre. Leur fonction intellectuelle dans la police leur donne aussi l'illusion d'une marge de manœuvre par rapport à la répression de l'État, contrairement aux policiers exécutants.

Dans d'autres appareils d'État, la situation est différente. Le juge, par exemple, dispose d'une marge de manœuvre effective.

Dans tous les cas, il peut apparaître un syndicat défendant les intérêts particuliers des membres d'un appareil d'État face à l'État. Mais un regroupement, public en plus, des ses membres pour en critiquer la fonction et en pervertir le fonctionnement n'est pas partout possible au même niveau.

**SUD-INTÉRIEUR EST-IL UN PHÉNOMÈNE POSITIF ?** Qu'il y ait dans la police quelques voix protestant contre la politique sécuritaire est positif. Mais l'effet concret, mesuré sur plusieurs années d'existence de cette organisation, est dérisoire.

Concrètement, nous n'avons pas vu en quoi SUD-Intérieur avait renforcé le mouvement. Quels ordres répressifs ont-ils

**Le numéro de Partisan d'octobre contenait un article d'analyse de SUD Intérieur. Publié comme une position individuelle, l'article a fait l'objet de débat aussi bien dans nos rangs que parmi les lecteurs. Une correspondance d'un camarade était publiée dans le numéro suivant. Une lectrice y revient dans le numéro de ce mois. Le texte ci-dessous constitue la position de l'organisation présentée par le secrétariat de VP. Elle conclut un débat — au moins provisoirement —, débat qui a fait couler beaucoup trop d'encre eu égard à ce que représente vraiment SUD-Intérieur et au rôle qu'il joue.**

refusé d'appliquer ? Quels faits inconnus et utiles à savoir ont-ils portés à notre connaissance ?

A contrario on voit bien en quoi l'apparition de juges dit «rouges» avait apporté à la lutte des classes à la fin des années 70. L'emprisonnement d'un patron suite au décès d'un ouvrier (l'affaire Chapron) par le juge De Charrette avait fait l'effet d'un coup de tonnerre. Plus près de nous on voit bien ce qu'un inspecteur du travail comme Gérard Filoche apporte — qui, par ailleurs est un ennemi politique, membre du PS, mais bon... Pour cela, il nous semble très exagéré de saluer l'apparition de SUD-Intérieur en l'inscrivant dans la perspective de la destruction de l'appareil d'État, ce que faisait l'article.

**L'ENJEU POLITIQUE ET IDÉOLOGIQUE AUTOUR DE LA CRÉATION DE SUD-INTÉRIEUR.** Du point de vue politique et idéologique, par contre, l'initiative est le produit d'illusions et renforce ces illusions sur la possibilité d'une police progressiste dans le cadre du système actuel. Plus généralement, elle renforce l'illusion sur la possible réforme de l'État capitaliste. Et si SUD-Intérieur se démarque de l'évolution sécuritaire actuelle, il revendique aussi le rôle de la police pour neutraliser les «groupes violents» sans se positionner sur le caractère de ces groupes violents (3). C'est sur ce terrain de la nature de l'État (et donc en particulier de la police) que se fait notre démarcation avec la gauche de la gauche. En particulier au sein de SUD. C'est par rapport à cette bataille contre le groupe dirigeant des SUD, sur ce terrain, qu'il était juste de traiter la question dans *Partisan*. Pas simplement en montrant que SUD-Intérieur partageait ces illusions, mais en quoi ces illusions avaient des conséquences négatives.

Ces conséquences négatives se voient dans la constitution de SUD-Intérieur comme «syndicat». Le policier y est vu comme un travailleur salarié. Il a, en tant que tel, des intérêts à défendre.

Deuxième conséquence : le caractère public de SUD-Intérieur le rend incapable de pervertir quoi que ce soit. Ses membres sont identifiés par l'État qui se sert de cette connaissance à son avantage. Le fait que plusieurs soient des officiers des RG aggrave la chose. La connaissance par l'É-



## UNE LECTRICE ÉCRIT

**Je** lis régulièrement votre journal, et, comme beaucoup d'autres lecteurs je pense, il m'arrive d'être plus ou moins en accord avec le contenu de vos articles. Mais je dois avouer que l'article «Sud-intérieur : des policiers progressistes» m'a absolument consternée. Vous précisez que son contenu ne constitue pas la position de VP, mais la place que vous lui réservez dans le journal, et le fait qu'il ne soit assorti d'aucun commentaire, donnent à penser au lecteur que vous reprenez à votre compte la présentation qui y est faite du syndicat Sud-Intérieur.

Bref historique sur la création de ce syndicat : SUD-Intérieur s'est créé suite à la volonté d'un syndicaliste de la CFDT-Intercos (élu et déchargé, puis viré en mars 2001) de passer en bloc à Solidaires. Des contacts ont été pris avec des membres de SUD-PTT. Sur proposition de la secrétaire fédérale de SUD-Collectivités territoriales et de membres de SUD-PTT, le choix a été fait de rattacher SUD-Intérieur à SUD-Collectivités territoriales. Cela correspondait à une réalité numérique fragile de

SUD-Intérieur, (quelques individus), et à leur volonté de ne pas se retrouver esseulés, mais aussi à une volonté d'éviter un débat dans Solidaires.

SUD-Intérieur s'est donc finalement créé en mars 2002 comme un syndicat national, membre de la fédération SUD-Collectivités territoriales. Leurs effectifs, à l'heure actuelle, se montent à une trentaine d'adhérents dont 5 officiers des RG, 17 fonctionnaires de préfecture, les autres étant des policiers et des administratifs de la police.

Le débat au sein de Solidaires, né de la découverte après coup de la présence en son sein, de policiers, et plus particulièrement d'officiers des RG, est présenté dans l'article de façon particulièrement caricaturale. La contestation de la syndicalisation d'officiers des RG ne peut être réduite à la réaction épidermique de quelques gauchistes. Elle est le fruit de nombreux débats sur l'État et son appareil répressif, sur le rôle très particulier des RG au sein de cet appareil, et du refus de faire l'amalgame flic-enseignant qui arrange bien ceux qui refusent de se poser trop de questions.

Les lycéens ne s'y sont pas trompés : c'est un travail patient et approfondi des RG qui a permis les arrestations «ciblées» de membres du collectif, dans le but de décapiter la coordination de ses éléments avancés. Leurs mots d'ordres pendant les manifs montrent leur lucidité !

tat du mouvement social n'en sera que meilleure, indépendamment de la conscience que ces RG ont d'eux-mêmes.

**L'ENJEU DE L'ARTICLE DE PARTISAN.** L'article aborde cette question des illusions sur le rapport à l'État mais pour la relativiser. L'enjeu est dans la critique des positions de rejet définies comme «gauchistes».

Ces positions ne sont pas gauchistes. Pour ce qui est des lycéens, leur réaction est celle d'un mouvement de masse qui subit la répression et qui réclame de la part de policiers qui se disent de leur côté un peu plus que des déclarations.

Il n'y a pas non plus de conclusion sur l'organisation au sein de SUD. Nos militants doivent-ils pousser à la coupure des liens organiques ? La logique de l'article s'élève contre la rupture. De fait l'article renforce la ligne qui dans SUD protège SUD-Intérieur.

Pour le secrétariat de VP, en cohérence avec ce qui est analysé ci-dessus, nous devons pousser à la clarification dans SUD, puis à la coupure des liens organiques avec SUD-Intérieur. Pour des raisons de principe, mais aussi pour des raisons pratiques de protection des militants et des activités, étant donné le rôle dirigeant des officiers des RG dans cette organisation.

19 décembre 2005, le secrétariat

(1) Il y a aussi un enjeu dans SUD autour de ce débat (le SNUI, -I pour Impôts-, est le plus gros syndicat du G10 en terme d'adhérents).

(2) Engels, *L'origine de la famille de la propriété et de l'État*; Lénine, *L'État et la Révolution*.

(3) Il parle des sectes et des mafias, mais ne dit pas un mot sur les groupes «violents» liés au mouvement social.

# Interview d'une déléguée



Un aspect de la manifestation du 27 août dernier, à Paris

**P**ARTISAN : QUELLE EST LA SITUATION DU MOUVEMENT DES SANS-PAPIERS ?

**BAIJHA :** Le mouvement est divisé face à un contexte qui est assez dur. Il faut s'organiser de manière intelligente et forte. On est face à un ministre qui mène une politique fascisante, de non-respect du droit et des libertés des immigrés, des étrangers et même des français... C'est les rafles, la séparation des familles de leurs enfants, l'expulsion et la rétention. C'est la suppression des droits fondamentaux tel que l'accès aux soins, on l'a vu par rapport aux 2 décrets sur l'Aide Médicale d'Etat. C'est faire croire à l'opinion publique que les sans-papiers sont des fraudeurs potentiels, qu'ils détournent les procédures et profitent des avantages sociaux. On essaie d'entretenir un climat de haine, c'est vraiment la politique du Front National.

**POUR VOUS UN TRAVAILLEUR IMMIGRÉ EST COMME UN TRAVAILLEUR FRANÇAIS ?** On a créé un réseau autour du 9<sup>e</sup> collectif, de chômeurs, de sans logis, de précaires. Il faut réfléchir à un travail à mener avec tous, car aujourd'hui il n'y a pas que les immigrés, les français sont touchés par cette politique qui précarise. Un sans-papiers c'est un travailleur plus exploité, c'est le précaire des précaires...

La Coordination Nationale des Sans-Papiers (CNSP) ne coordonne plus. Nous essayons donc de le faire. Par exemple, quand il y a des expulsions en province, ils nous préviennent. Après une mobilisation de 13 jours, nous avons récemment réussi à obtenir l'asile politique pour un sans-papier raflé. On va à l'aéroport pour empêcher l'expulsion, on mobilise tous nos réseaux à Paris, car l'expulsion se fait à Roissy ou à Orly et récemment, on a été en contact avec le collectif d'Angers pour le cas d'un tchadien.

**DANS LE 9<sup>E</sup> COLLECTIF, COMMENT FAITES-VOUS, CONCRÈTEMENT, POUR MOBILISER ?** Il y a des sans-papiers qui ne se mobilisent pas, c'est embêtant, ils sont concernés. On leur dit de venir à la permanence, de voir comment ça se passe, de tenir la permanence, de proposer des idées, d'aller dans les foyers, de discuter, de ramener des gens. On cherche comment les impliquer davantage. On est sur le terrain, quand on appelle, les gens viennent, pour les rafles, les rétentions, les expulsions de sans-logis. La première manif où l'on a appelé dernièrement, le 8 octobre, est une réussite si l'on considère qu'on a mis juste une semaine pour la préparer.

**POUR TOI, OÙ EN EST LE MOUVEMENT AUJOURD'HUI ?** Pas terrible. Il n'y a pas d'unité dans le mouvement et des problèmes entre la CNSP, les collectifs de sans-papiers et les organisations qui soutiennent. La mobilisation de 1996 était issue de la détermination d'un collectif qui a su amplifier et construire la lutte. Quand on fait une manif, nous sommes 4 000, 5 000. C'est peu. On n'arrive pas à mobiliser, il faut peut-être faire une auto critique sur le mouvement.

Par exemple, je trouve que la CNSP n'est plus crédible et pas démocratique. Nous avons pris nos distances car elle ne fait pas

un travail cohérent pour faire avancer la lutte. Ils ne laissent pas tout le monde s'impliquer, ils bloquent et freinent le mouvement. Il n'y a pas de débats contradictoires, ce que nous faisons dans le 9<sup>e</sup> collectif. Ils estiment qu'ils ont raison et que la lutte doit être menée comme ça et ceux qui ne sont pas d'accord sont évincés.

Nous pensons que, pour le bien de la lutte, il faut toujours respecter les critiques et les façons de voir des uns et des autres. Dans les AG, on décide collectivement. Il y a une implication de tous les sans-papiers et des soutiens. C'est la force du collectif : certains diffusent des tracts, d'autres font des banderoles, tiennent les permanences. Dans nos AG, les soutiens peuvent faire des propositions pour les actions, mais les sans-papiers décident eux-mêmes, car ils prennent des risques.

**QUELLES SONT LES CONTRADICTIONS ENTRE LA CNSP ET ALIF ?** Ces coordinations de sans-papiers ne font pas d'autocritique de leurs actions, sur leur orientation de la lutte. La bataille à mener c'est de gagner l'opinion publique et tisser des réseaux avec les autres luttes, c'est ensemble qu'on peut gagner. Nous ne faisons pas partie d'ALIF, car on ne voit pas de cohérence. Quand il y a une manif unitaire on y participe. On a participé à des réunions mais on trouve qu'il y a des contradictions, que c'est stérile, alors on y va plus.

C'est un peu passif. C'est des réunions interminables. Ils n'ont pas la détermination pour créer un rapport de force. On préfère travailler sur du concret. On préfère être sur le terrain à interpeller les membres du gouvernement, des partis comme le PS lors de l'occupation d'une permanence au Pré-Saint-Gervais. Toutes les organisations sont pour la régularisation de tous les sans-papiers. Mais concrètement, sur le terrain, il n'y a pas vraiment de travail approfondi pour lutter contre cette politique répressive. Il n'y a pas de réflexion sur comment mener ce mouvement, sur les moyens à mettre en place et comment les collectifs peuvent agir... On voit des communiqués, des manifs. Pour les rafles. Le MRAP, la LCR, ... commencent seulement maintenant à mobiliser l'opinion publique en faisant des communiqués ; on aurait dû s'y prendre dès le mois de juillet. ALIF et des soutiens parlent d'organiser des assises sur l'immigration.

Mais quel est l'objectif de telles assises ?

**QUELS SONT VOS RELATIONS AVEC LES SYNDICATS ?** D'abord le collectif s'est mobilisé pour la manif du 4 octobre ; nous avons demandé à chaque cortège syndical d'annoncer notre manif du 8 octobre et de dénoncer les rafles. La majorité des cortèges de la CGT nous ont donné la parole. SUD aussi, par contre la CFDT et FO ont refusé.

Lors de la grève de la faim en mars 2005, après avoir été évacués de l'Unicef, nous avons occupé la Bourse du Travail, les syndicats y étaient opposés, mais ils ont quand même fait des communiqués de soutien et nous ont accompagné à la préfecture. Mais leur soutien n'a pas été jusqu'au bout. Quand Villepin, après 51 jours de grève de la faim, a enfin promis de régulariser, ils nous ont demandé de partir illico presto de la Bourse alors qu'ils auraient pu nous aider pour obtenir plus de régularisations en nous permettant de maintenir un rapport de force en occupant leur locaux. Ils ont sans doute subi des pressions du ministère de l'Intérieur et y ont cédé. La CFDT et FO considèrent que les sans-papiers doivent se syndiquer chez eux pour qu'ils les défendent. Ces deux syndicats ne nous apportent aucune aide logistique, aucun soutien.

**QUELLES SONT LES RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT ACTUEL ET CELUI DE GAUCHE PRÉCÉDANT ?** Il n'y a pas eu de régularisations globales quand la gauche était au pouvoir. La circulaire Chevènement a permis la régularisation de 60 000 personnes et 60 000 ont été déboutés. J'en fais partie. On est «humain», mais on est ferme... Au niveau local, avec la gauche quand il y a un rapport de force elle essaie de régler le problème localement. Par exemple, nous

avons interpellé les élus de gauche lors des élections municipales, on a occupé la permanence de Vaillant quand il était ministre de l'Intérieur et candidat-maire du 18... On a déposé 200 dossiers au ministère de l'Intérieur et on a régularisé la majorité. Donc, quand il y a un contact, une ouverture, on peut arracher des régularisations. Mais le problème n'est pas résolu de façon globale. La droite, quand elle nous reçoit, se cache derrière la loi, la légalité, et renvoie systématiquement sur les préfectures. Il n'y a pas d'ouverture même au niveau local. C'est «donnez-nous la liste, on l'envoie à la préfecture qui règlera le problème.» C'est très dur d'arracher même des petits résultats. Toutefois, la méthode Sarkozy n'est pas la même que celle de Villepin. Sarkozy est malin : il vous reçoit, vous écoutez poliment et ne donne rien ; Villepin ne vous reçoit pas. Le mépris total. Effectivement, il a fallu 51 jours de grève de la faim et que l'abbé Pierre s'en mêle pour qu'il réagisse. Quant à la nouvelle gauche, qui essaie de se constituer pour 2007, nous pensons qu'il faut l'interpeller afin qu'elle s'empare de cette question et qu'on sache quel programme elle mettra en œuvre une fois au gouvernement.

**QUE DEMANDEZ VOUS EN TANT QUE COLLECTIF ?**

Une régularisation massive avec une carte de résident. Il y a actuellement une remise en cause de la carte de résident. Sous la gauche, on pouvait la demander au bout de 3 ans et après 5 renouvellements elle était acquise automatiquement. Avec l'arrivée de la droite, après 5 ans, il faut démontrer son «intégration dans la société» donc la décision est soumise à l'arbitraire de l'administration. La carte d'un an, c'est la précarité, la fragilité. Avec la loi Sarkozy,

même une personne qui a la carte d'un an peut se voir signifier un arrêt de reconduite à la frontière s'il y a trouble de l'ordre public (manifestation, occuper des locaux peuvent être considérés comme un trouble à l'ordre public). En plus, certains patrons en profitent et font des CDD en prétextant la fin de la carte. Je connais des personnes qui ont étudié à la Sorbonne, qui travaillent et qui en sont à leur septième carte. Ces mesures gouvernementales sont calculées pour qu'il y ait une main d'œuvre flexible qui sert le patronat.

Avec la carte d'un an, il est très difficile de trouver un logement. Certaines banques refusent d'ouvrir un compte. Cette carte génère beaucoup de blocages. Tous les ans, pour le renouvellement de la carte, il faut payer une vignette. Les hommes politiques affichent leur volonté d'intégrer les immigrés mais, en même temps, ils font en sorte que se soit un véritable casse-tête.

**POUR CONTACTER LE 9<sup>E</sup> COLLECTIF :**

06 03 58 39 59 — 06 13 95 22 07

06 77 28 65 37

## MOBILISATION DU RESEAU EDUCATION SANS FRONTIÈRES

**C**réé depuis un an et demi, le Réseau Éducation Sans Frontières (RESF) ne cesse de s'élargir, regroupant élèves, parents d'élèves et personnels de l'éducation nationale en lutte contre les situations intolérables des élèves sans papiers et de leurs familles. Les collectifs locaux se multiplient, les actions aussi. Les mobilisations contre l'expulsion d'élèves ou celles de leurs parents sont allées jusqu'à la grève dans plusieurs établissements, comme à Paris où quatre écoles du groupe scolaire d'Olivier Métra étaient fermées pour soutenir une mère qui avait reçu un arrêté de reconduite à la frontière : il a été annulé ! Les champs d'action s'élargissent, et des luttes commencent à se mener sur le logement...

Fin octobre 2005, une circulaire du ministère de l'Intérieur enjoint les préfets à ne pas expulser les jeunes scolarisés et leurs familles avant la fin de l'année scolaire. Pauvre victoire, puisque cela ne fait que repousser l'échéance aux vacances scolaires où les réseaux de solidarité sont plus durs à mobiliser, mais qui témoigne quand même d'un nouveau rapport de force. Conscient qu'il faut encore accentuer la pression, non seulement pour empêcher les expulsions massives de l'été, mais aussi pour s'opposer à la prochaine réforme du Céseda (Code d'Entrée et du Séjour des Étrangers et Demandeurs d'Asile), RESF organise une journée de mobilisation mercredi 1<sup>er</sup> février 2006.

Rendez-vous :

Créteil : 14h devant la Préfecture

Beauvais : 15h devant la Préfecture

Marseille : 18h devant la Préfecture

Metz : 15h devant la Préfecture

Lyon : 17h30 devant la Préfecture

Antony : 14h devant la sous-Préfecture

**RAPPELONS QUE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES NOTRE ORGANISATION, L'OCML-VOIE PROLÉTARIENNE, SE BAT POUR :**

- ★ La libre circulation dans et hors du territoire français ;
- ★ L'abrogation de toutes les lois et contrôles répressifs ;
- ★ L'égalité des droits politiques et sociaux ;
- ★ La reconnaissance de l'identité culturelle ;
- ★ Le droit à la naturalisation sans conditions ;

Ce ne sont ici que les grands axes. Notre plateforme complète sur demande à notre boîte postale.

# ASPECTS POSITIFS DU COLONIALISME ?

**En 1802, Napoléon Bonaparte, premier consul de France, décide de rétablir l'esclavage à la Guadeloupe, en Guyane et à Saint-Domingue qui avait été officiellement aboli par la Révolution française, huit ans plus tôt. Napoléon confie cette mission à de puissantes armées conduites par les généraux Richepance et Leclerc. Ils débarquent avec respectivement 4 000 et 12 000 soldats.**

**EN** GUADELOUPE, après une résistance de deux semaines de violents combats, dirigés par les officiers de couleur Louis Delgrès et Joseph Ignace, l'armée de Richepance remporte la victoire, exterminant les rebelles qui avaient survécu, et rétablit officiellement l'esclavage le 16 juillet 1802. Six à dix pour cent de la population de l'île aura été exterminée.

**EN GUYANE,** l'esclavage est rétabli par le commissaire du gouvernement Victor Hugues. Même s'il n'y a pas d'affrontement armé dans cette colonie, l'opération est menée avec vigueur. Et Victor Hugues, comme son successeur, devra faire face à une recrudescence de marronnage.

**À SAINT-DOMINGUE,** par contre, les ambitions de Napoléon Bonaparte seront mises en échec. Malgré la capture et la déportation du chef des rebelles, Toussaint Louverture, le 15 juin 1802, les combats se poursuivent. Les généraux nègres et mulâtres Dessalines, Christophe et Pétion prennent la direction de la guerre anti-esclavagiste menée contre les armées françaises et la remportent. Le 1<sup>er</sup> janvier 1804, ils proclament l'indépendance de Haïti.

**EN MARTINIQUE,** le processus révolutionnaire commence tôt (1789), mais est vite éradiqué par les colons, toutes tendances confondues. Le passage de l'île sous administration anglaise en 1794, qui répond aux demandes des esclavagistes, en conservant le système inchangé, place la Martinique en marge des bouleversements que vont connaître les autres territoires.

Des épisodes comme celui de la révolte de Jean Kina, nègre de Saint-Domingue qui tente un mouvement séditionnel en Martinique, sont isolés. En revanche, nombreux sont les mulâtres et les nègres de Martinique qui participeront aux mouvements révolutionnaires ailleurs – parmi les plus célèbres, citons le mulâtre Delgrès en Guadeloupe et le nègre Mentor, conseiller de Dessalines à Saint-Domingue.

L'esclavage sera aboli à nouveau en 1848, au cours d'une nouvelle révolution. Mais, deux cent ans après Napoléon, les «DOM» sont toujours aux prises avec les deux mêmes problèmes : l'émancipation des travailleurs, et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. **SM**

À partir d'un article du journal martiniquais anti-colonialiste *Asé Pléré Anou Lité*.

## IMPÉRIALISME, COLONIE, LE «MODÈLE FRANÇAIS» QUI INSPIRE ACTUELLEMENT GEORGE BUSH..

**C**ULTURE. C'est Léon Gambetta, Président du Conseil en 1881-82, qui nous a légué l'héritage culturel qui suit : «La civilisation européenne aura à lutter un jour contre la subversion de la race chinoise... La France doit conserver son rôle de soldat de la civilisation. Dans le choc qui aura lieu, la civilisation latine, dont la France est la tête, doit préparer son terrain sous peine d'être écrasée et annihilée en Asie centrale entre la race anglo-saxonne et la race slave. Il faudra donc que la France s'établisse au Tonkin... afin de mettre la main sur l'Annam, sur le Royaume de Siam et sur la Birmanie et d'avoir ainsi barre sur les Indes, et d'aider la civilisation européenne contre la race jaune.»

**LAÏCITÉ.** Et le gouvernement du «laïque» Jules Ferry, grand pourfendeur de l'Église en France, n'hésitera pas à justifier l'annexion armée de l'Indochine au nom de «40 000 chrétiens qui nous considèrent comme leurs protecteurs»...

Dans son discours du 28 juillet 1885 devant l'Assemblée Nationale, il déclare : «Il y a des expéditions coloniales qui sont légitimes et des aventures qu'il ne faut pas

craindre de courir parce que l'honneur, les intérêts, la borne renommée et l'avenir de la France y sont engagés. [...]

«Un des reproches de l'opposition [...] est d'avoir répondu aux impertinences des peuples barbares par une trop longue condescendance, c'est d'avoir trop longtemps négocié [...]. Il n'y avait pas de négociation acceptable avec les Hovas [ alors dominants à Madagascar ] [...].

L'honneur de la France exige que l'on ne se laisse pas jouer plus longtemps par un petit peuple barbare ; autrement, c'est la civilisation tout entière qui est compromise dans l'Extrême-Orient.

«RACE SUPÉRIEURE». Notre politique coloniale [...] systématique [...] repose tout à la fois sur des principes économiques et sur des intérêts, sur des conceptions humanitaires de l'ordre le plus élevé [ il y aura 20 000 cadavres à Madagascar, note de la rédaction ], et sur des considérations politiques...

Les colonies sont pour les pays riches un placement de capitaux des plus avantageux. [...] La fondation d'une colonie, c'est la création d'un débouché. [...] Là où est la prédominance politique, là est également

la prédominance des produits, la prédominance économique. [...] Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures...»

### QUESTION D'UN LECTEUR

Dans votre dernier journal, vous prenez position sur le caractère soi-disant positif du colonialisme. Et le titre de votre brochure sur le Rwanda parle du rôle de l'impérialisme français. Quelle est la différence entre impérialisme et colonialisme ?

### NOTRE RÉPONSE

Nous rappelons l'existence de notre brochure sur le Rwanda avec en surtitre «l'impérialisme français pleinement coupable», car actuellement se rediscute la responsabilité française dans le massacre des Tutsis. Par ailleurs, nous avons démontré dans *Partisan*, à propos du «chaos» régnant en Côte d'Ivoire ou au Tchad ou en Somalie, etc, la rivalité acharnée des impérialistes entre eux (français et nord-américain en particulier), pour le contrôle économique et stratégique de ces pays indépendants. C'est un des visages que prend la «mondialisation», une tentative de repartage du monde entre grandes puissances.

Le néo-colonialisme c'est la domination (ou la tentative de domination) économique, politique et idéologique sur un pays formellement indépendant – c'est-à-dire un pays où la population (ou la classe dominante) a librement élu son gouvernement, a choisi ses dirigeants, a fait ses lois, a construit son appareil d'État. Plus précisément, dans l'analyse marxiste, le néo-colonialisme n'est qu'un des aspects de l'impérialisme.

Quant au colonialisme, qui n'existe pratiquement plus, – il subsiste encore dans les Antilles, en Guyane, en Nouvelle Calédonie, etc –, il est la gestion directe, comme en Martinique, par exemple, par l'État français, un contrôle absolu et sans intermédiaire, d'une population ne jouissant d'aucune possibilité de s'auto-administrer.

L'impérialisme, selon la définition de Lénine, c'est le stade de développement du capitalisme où le capital financier domine le capital industriel.

SM

**Le gouvernement est en train de préparer un projet de réforme du code qui régit l'entrée et le séjour des étrangers ainsi que le droit d'asile, le**

**Ceseda. Des associations sont parvenues à se procurer un «document de travail interministériel provisoire et sans caractère officiel», daté du 18 décembre 2005.**

## Sarkozy veut une immigration utile, donc sélectionnée et jetable

**D**e ce document il ressort que seuls les étrangers perçus comme rentables pour l'économie se verront délivrer immédiatement un titre de trois ans renouvelable et reconnaître la possibilité du regroupement familial via une nouvelle carte de séjour intitulée «capacité et talent» (chapitre sept). Le gouvernement affiche clairement sa volonté d'aller à la pêche aux étrangers «susceptibles de participer de façon significative et durable au développement de l'économie française ou au rayonnement de la France dans le monde ou au développement du pays dont il a la nationalité». Il est précisé à l'article L.517-2 que ces visas et titres seront offerts pour des projets professionnels dont «l'autorité administrative compétente dans les conditions définies par décret en conseil d'État» aura jugé qu'ils sont intéressants pour la France.

**UN PROJET RÉGRESSIF.** — Il contribue à démanteler un peu plus la carte de résident, un acquis de plus de vingt ans qui permettait à son titulaire de s'intégrer.

— Il s'attaque au séjour des malades étrangers. La disparition de la notion de plein droit et la combinaison de critères particulièrement restrictifs aura pour effet de renvoyer à la clandestinité la plupart des personnes

aujourd'hui régularisées pour raison médicale. Et les rares titres de séjour qui seront délivrés ne permettront plus l'accès à aucune ressource créant une situation de précarité incompatible avec leur état de santé.

— Il relève les conditions pour le regroupement familial (ressources, logement, avis du maire sur l'intégration de la famille). Il durcit les conditions de délivrance de la carte «vie privée et familiale» pour les mineurs à la majorité et les rend presque impossibles pour les conjoints de français ou les étrangers qui peuvent se prévaloir de liens anciens et stables (par exemple dans le cadre d'un PACS ou d'un concubinage).

— Il reconduit et étend l'exigence du visa long séjour qui condamne la majorité des immigrants à devenir des sans papiers. En effet pour avoir droit à une autorisation de séjour la personne doit avoir en sa possession un visa de long séjour d'une durée de plus de trois mois.

L'immigré parfait est célibataire et en bonne santé et le rester puisque le gouvernement ne l'accepte sur son territoire que pour travailler là où les entreprises auront besoin de lui et le temps dont elles auront besoin.

**PLUS DE PRÉCARITÉ ET APPAUVRISSEMENT POUR TOUS.** Bref, l'administration est chargée d'appâter en offrant des conditions

avantageuses des «cerveaux», de trier sur le volet une élite, qui sera privilégiée mais qu'elle maintiendra dans une situation précaire. Les autres candidats à l'immigration qui n'ont que leurs bras à vendre, du fait des conditions draconiennes exigées pour avoir des papiers seront condamnés à être clandestins. Ce projet de loi continuera à livrer au patronat une main d'œuvre soumise et à flux tendu.

Par ce projet le gouvernement utilise les inégalités entre pays pauvres et pays riches pour casser les conditions de travail et faire pression sur les salariés ; Cela signifie plus de précarité, des salaires en baisse et donc des conditions d'existence qui se dégraderont pour tous. C'est un projet politique et économique qui participe à l'attaque de ce gouvernement contre le monde du travail. **Alexandra**

**POUR CONSTRUIRE UN PARTI RÉVOLUTIONNAIRE**

**LISEZ Partisan**

PROSTITUTION

Dans le cadre de la réflexion de VP-Partisan sur la transformation des rapports entre hommes et femmes, se pose aussi la question de la prostitution. Et en ce domaine deux positions antagonistes traversent le mouvement féministe : une

tendance légaliste, qui prône la reconnaissance des «travailleurs et travailleuses du sexe», dénonçant l'hypocrisie bourgeoise autour de cette question ; une tendance abolitionniste, qui dénonce l'acceptation du corps-marchandise, car cela revient à banaliser le dernier bien inaliénable qui reste à celles et ceux qui ne possèdent rien d'autre. De son côté, la bourgeoisie s'empare

de la prostitution sous l'angle double du profit (c'est le troisième commerce le plus florissant après les armes et la drogue) et sous l'angle de la répression. L'article qui suit, contribution de camarades de VP, aborde surtout cet aspect, mais nous invitons les lecteurs de Partisan à s'emparer de façon plus vaste de ce débat.

Brigitte Clément



Un film sur une histoire oubliée de gestion ouvrière, «Les Réquisitions de Marseille», de Sébastien Jousse et Luc Joulé.

DES SOVIETS À MARSEILLE ?



Été 1944, les Marseillais en armes, ouvriers en tête, chassent l'occupant nazi. Dans une quinzaine d'entreprises, dont les patrons ont, le plus souvent, pris la fuite pour cause de collaboration, les ouvriers virent les cadres colabos, et prennent les commandes. Des comités de gestion sont créés, regroupant des représentants de toutes les catégories de personnel et les actionnaires (qui refusent de siéger). Soixante ans après, un film documentaire relate cette épopée, largement oubliée, de ces «soviets de Marseille». «Sans patrons, dira un ouvrier dans le film, une usine peut vivre, sans ouvrier non». La production reprend, les bénéfices importants sont largement redistribués sous forme d'augmentations de salaires, de logements sociaux, de centres éducatifs et culturels, etc. Les débats vont bon train : «dépasser le capitalisme ou non ?», «ne plus continuer comme avant, faire autre chose ?». «On était chez nous, se souvient un vieil ouvrier, on travaillait avec un enthousiasme collectif, avec une grande amitié». Le programme du Conseil national de la Résistance ouvrait la possibilité de grands changements. Ce seront quinze mille travailleurs qui feront cette expérience pendant 3 ans. L'engagement des ouvriers dans la Résistance allait pousser

la Libération jusqu'à la libération sociale, à la fin de l'exploitation, pour «substituer au profit la notion de service». C'est ainsi que les ouvriers pousseront à la coordination des entreprises dans le but d'étendre leur expérience. Mais, dès la fin 46, non seulement le gouvernement, mais la direction du PCF, Thorez en tête ne veulent pas «de soviets». L'interview de Maurice Thorez au journal anglais *The Times* est claire : l'heure n'est pas à la révolution. En 1947, une loi est votée à l'unanimité («communistes» compris), elle transforme les comités de gestion ouvrière en «Comités d'entreprise» sans pouvoir ; les bénéfices du travail seront reversés aux actionnaires ; les villas revendues et le centre d'éducation détruit quelques années plus tard. Une chose essentielle avait manqué à la classe ouvrière, le Pouvoir. Seul le Pouvoir aurait permis de généraliser la nouvelle «démocratie économique et sociale», autrement dit le socialisme.

Réalisé l'an dernier, le film les «Réquisitions de Marseille (mesure provisoire)», réalisé par Sébastien Jousse et Luc Joulé et des témoins, n'a évidemment qu'une diffusion militante. Son actualité est évidente, à l'heure où le capitalisme mène une guerre impitoyable aux salariés, soumettant le monde entier à la course infernale aux profits. SM

Après la loi Sarkozy

Depuis trois ans, la loi répressive contre les personnes prostituées, dite Loi Sarkozy (ou Loi sur la Sécurité Intérieure), a aggravé considérablement la situation sur le terrain. Le bilan de cette loi, dont le but « officiel » était de lutter contre les réseaux mafieux de proxénétisme et la traite des femmes, est sans appel. Les réseaux sont très peu tombés, alors que les condamnations de prostituées pleuvent chaque jour. En pratique, cette loi permet surtout d'accroître la criminalisation des prostituées et s'avère un outil de lutte supplémentaire contre l'immigration.

PRÈS DE TROIS ANS APRÈS son entrée en vigueur, on ne peut que faire le constat d'une répression accrue des prostituées et principalement des prostituées étrangères exerçant leur activité dans la rue. Les associations sur le terrain sont confrontées à de nouvelles difficultés, la loi Sarkozy ayant considérablement remis en cause leur travail de prévention notamment au niveau sanitaire, par exemple. Depuis la loi, les violences à l'encontre des prostituées ont considérablement augmentées : insultes dans la rue, injures de voisinage, clients qui se croient tout permis : agression, viols collectifs, séquestration, exigences de rapports sans préservatifs et baisse des prix...

LE DÉLIT DE RACOLAGE PASSIF : PORTE OUVERTE À LA RÉPRESSION. Étant donné que la prostitution n'est pas interdite en France, le délit de racolage passif, institué par la loi Sarkozy, est finalement la porte d'entrée de la répression. Ce délit n'est pas défini et peut s'appliquer à n'importe quelle

femme stationnant dans la rue, qui peut être arrêtée, subir un contrôle d'identité et être placée en garde à vue. Et toutes celles qui n'ont pas de papiers filent tout droit au centre de rétention. Les condamnations sont le plus souvent des peines de prison avec sursis et des interdictions du territoire français. Dans leur situation les prostituées peuvent difficilement éviter la récidive, et le coup d'après, c'est la prison ferme et pour les étrangères, la double peine et l'expulsion du territoire français.

Comme le délit de racolage n'est pas défini, la police fait des descentes sur les lieux «connus» de prostitution raflant ainsi des femmes par dizaines. Cela fait du chiffre pour les flics, cela satisfait les riverains qui retrouvent leur «tranquillité», et en plus, cela permet d'expulser des immigrées!

LES MIGRANTS SONT DES FEMMES. Depuis quelques années, les migrants sont devenus des migrantes. Avant, les femmes n'existaient que dans le cadre du rapprochement familial. Or aujourd'hui, ce sont les femmes qui migrent. Elles passent par des réseaux de passeurs, la différence étant que, dans le cas de la prostitution, cela s'appelle du proxénétisme, du trafic humain. Dans les faits, ce sont majoritairement des réseaux très horizontaux, même familiaux, plus ou moins coûteux, car bien entendu, on peut extorquer beaucoup plus d'argent à une prostituée qu'à un maçon! Les femmes migrent pour des raisons économiques bien sûr, mais aussi pour échapper à leur condition de femme dans leur pays d'origine. L'argent gagné par la prostitution en France, malgré les dettes du voyage et leur situation, leur confère une autre position sociale et un peu plus d'autonomie. Il est difficile de donner des chiffres précis, mais la réalité de la prostitution en France aujourd'hui concerne principalement des femmes venues par le biais de réseaux classiques d'immigration.

Lors des débats sur la loi en 2003, Sarkozy a agité le spectre des réseaux mafieux pour faire passer tout un arsenal répressif. Mais la première mesure pour lutter contre eux, serait de régulariser massivement les sans-papiers, pour les soustraire à leur pouvoir et à la clandestinité, où elles sont confinées par les politiques ultra-répressives de l'immigration en Europe.

LA LOI SUR LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE (LSI) RÉPRIME SURTOUT LES FEMMES PROSTITUÉES! Au bout de trois ans d'application de la loi, très peu de proxénètes ont été arrêtés. Et les arrestations concernent principalement des femmes, qui sont dans un réseau et qui sont là pour surveiller deux ou trois autres filles, qui vont en prison à la place des gros bonnets! De plus, la loi prévoit, au nom de la lutte contre le proxénétisme, que celles qui participeront à

la dénonciation des proxénètes pourront bénéficier, au cas par cas, d'un titre de séjour. Dans les faits, il n'en est rien. Et les procès arrivent deux, trois ans après les plaintes. Pendant ce temps, si elles ont de la chance, on leur donne un titre de séjour de trois mois, avec lequel elles ne peuvent ni travailler, ni se loger. Mais si elles continuent à se prostituer, alors adieu la promesse des papiers!

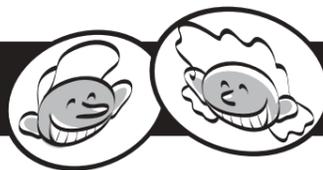
Quant aux condamnations de clients, il y a eu deux procès médiatisés (Toulouse et Bordeaux) en trois ans. Rien ne pénalise les clients, au contraire, les procédures de police ne s'en servent que comme témoins. Les clients doivent témoigner au commissariat, pas au tribunal. Ils n'ont pas à donner leur nom. Par contre, sur la foi de leur témoignage, les prostituées sont poursuivies!

Aux dires de toutes les associations de terrain (de prévention, santé, écoute...), la situation de la prostitution en France a empiré. Les tentatives d'organisation des prostituées sont très limitées, du fait même qu'elles tombent alors sous le coup de proxénétisme! Elles souffrent aussi de l'absence de solidarité et de soutien à leur égard.

Régularisation de tous et toutes les sans-papiers ! Abrogation de la Loi Sarkozy - LSI !

Militants VP

Au-delà de ces mots d'ordre de résistance à la répression, nous avons à réfléchir aux enjeux de la prostitution aujourd'hui et aux plateformes qui circulent sur la question. Nous y reviendrons dans un prochain article. BC



Humour

«Comment avez-vous incité les pauvres à quitter les villes pour aller habiter en banlieue ?»

À cette bonne question, posée après les émeutes par un faux journaliste américain des «Yes Men» (collectif spécialisé dans les alter-canulars), le repris de justice et député-maire sarkozyste de Levallois, Patrick Balkany, a répondu ceci :

«Ce que vous appelez les pauvres, je suis désolé de vous le dire, c'est des gens qui gagnent un peu moins d'argent. Mais comme ils gagnent moins d'argent, ils ont les mêmes loge-

ments que les autres, sauf que eux les payent moins cher. Et ils vivent très bien. Nous n'avons pas de misère en France, il n'y a pas ce que vous appelez les pauvres. [Ou alors si, mais] ce sont des gens relativement rares qui ont décidé une bonne fois pour toutes qu'ils étaient en marge de la société, qu'ils ne voulaient pas travailler ou qu'ils avaient été rejetés par la société.»

Refusée par Canal+, la séquence n'est disponible que sur le Web.

Domage, elle ferait un bon lancement pour la campagne présidentielle de l'UMP.

À COMMANDER À NOTRE BP

OCML-VOIE PROLÉTARIENNE

6<sup>e</sup> CONGRÈS AVRIL 2004

★ La lutte pour la transformation des rapports hommes/femmes fait partie de la lutte pour la révolution

1.50 euros

Une brochure Partisan 1.5 euro

À COMMANDER À NOTRE BP

OCML-VOIE PROLÉTARIENNE

Manifeste

DE LA RÉSISTANCE À LA CONTRE-OFFENSIVE

2 euros

Une brochure Partisan 2 euros

# Des imams plutôt que des emplois

**Article premier : La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes. Article deux : La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1<sup>er</sup> janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'Etat, des départements et des communes toutes dépenses relatives à**

**l'exercice des cultes. Pourront toutefois être inscrites aux dits budgets les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assumer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons. Les établissements publics du culte sont supprimés, sous réserve des dispositions énoncées à l'article 3.**

**CE** sont ces deux articles fondamentaux que le ministre de l'Intérieur et des Cultes, monsieur Sarkozy veut «toiletter» prétextant les problèmes de construction de nouveaux lieux de cultes pour les 4 à 5 millions de musulmans de France. Effectivement quand on y regarde de plus près, pourquoi l'État ne financerait-il pas des mosquées puisqu'il contribue, via les collectivités locales, à l'entretien de la plupart des églises ? La situation engendre de nombreuses hypocrisies : pour financer indirectement la construction de nouveaux lieux de culte, l'État et les collectivités locales encouragent la formation d'associations de loi 1901 à vocations culturelles. Ainsi Jack Lang (PS) a du dire officiellement qu'il finançait un musée d'art sacré pour verser en 1998 une subvention de 762 000 euros afin de construire la cathédrale d'Evry dans l'Essonne. Cette cathédrale appartient pourtant à l'Église comme tous les édifices bâtis après 1905. Comment refuser aux uns ce que l'on donne aux autres ?

**PLUS D'OPIUM POUR LE PEUPLE.** Le 19 septembre 2005, dans son discours d'ouverture du colloque «La laïcité française dans son contexte international : singularité ou modèle ?», Le ministre de l'Intérieur et des cultes expose clairement sa stratégie en ce qui concerne les musulmans. L'enjeu pour Sarkozy est de contrôler idéologiquement l'orientation que l'islam prend en France et de le lier à l'État français. «Je veux faire émerger un islam de France parce que je refuse l'islam en France.» Beaucoup d'associations musulmanes reçoivent en effet de l'argent de pays du Golfe. «Reconnaître des droits pour pouvoir imposer des devoirs, n'est-ce pas là le message de la République ? Mais quels sont les droits lorsque les imams viennent à 95% de l'étranger, parce qu'il n'y



Un intérêt commun : maintenir l'exploitation et la misère

a pas de formation d'imams en France ?» Pour cadrer et contrôler, il a besoin de créer un appareil d'État, une institution : c'est le Conseil français du culte musulman (Le CFCM). «J'ai voulu qu'il y ait, au sein du CFCM l'ensemble des représentants du monde culturel musulman, y compris l'UOIF.» Et il veut aussi «donner aux musulmans de France les moyens de gagner leur indépendance (...) Je préfère qu'il y ait un jour un institut de formation des imams de France qui parlent français, qui étudient dans nos universités, qui connaissent nos valeurs plutôt que de demander au gouvernement algérien, au gouvernement tunisien, de nous envoyer des imams qui ne parlent pas un mot de français et qui ne sont pas pétris de la culture et de la tradition françaises.» Ces imams «fabriqués-maison» serviront à pacifier les banlieues.

**1905 : MÉNAGER LA HIÉRARCHIE CATHOLIQUE.** Dès le départ, cette loi de 1905, tout en marquant une rupture, aménage des compromis avec l'Église catholique. En effet au

Parlement, deux modèles de séparation se sont affrontés. Les Radicaux voulaient que l'État ne reconnaisse plus l'Église catholique en tant que telle mais se contente de garantir aux fidèles le droit d'association pour célébrer leur culte dans l'intention évidente de susciter un catholicisme coupé de Rome. Certains socialistes, comme Maurice Allard, issus du Parti Socialiste Révolutionnaire

(PSR), d'origine blanquiste, étaient pour une séparation nettement antireligieuse. «L'Église, danger politique et social doit être combattue de toutes les façons, et je m'étonne qu'au moment où nous entreprenons contre l'Église le combat décisif, on nous demande de déposer les armes et d'offrir un projet à l'Église dit libéral.» Critiquant le projet de loi, les Radicaux proposaient de remettre les églises aux municipalités, d'y installer des bibliothèques, des cours, des œuvres sociales et de substituer les fêtes civiques aux fêtes religieuses. D'autres, comme Aristide Briand, rapporteur de la loi, estimaient qu'elle doit respecter la structure du culte léguée par l'histoire : les évêchés dans l'attribution des églises. Et ceci dans l'intention de ménager la hiérarchie catholique. Et Jaurès se rallia à ces positions. Cette version modérée finit par s'imposer. Mais il faudra attendre 1924 pour que les «associations cultuelles» soient acceptées par Rome. Pie X condamnera la loi. Puis en 1907, nouvelle modification, le 25 janvier une autre loi précise que les édifices du culte seront laissés à la disposition des fidèles et des ministres du culte «pour la libre pratique des religions». Il est probable que la poussée du mouvement révolutionnaire en France, renforcée par l'influence de la Révolution russe, a obligé le gouvernement Rouvier, pourtant républicain modéré, à traiter définitivement la question de la séparation de l'Église et de l'État. Mais les législateurs ont fait en sorte de respecter et de ménager la hiérarchie catholique.

**SARKOZY-NAPOLÉON MÊME COMBAT !** Les hiérarchies religieuses ont souvent soutenu les pouvoirs réactionnaires en place. En 1894, elle se sont rangées du côté des anti-Dreyfusards pour défendre une armée où beaucoup d'officiers étaient dévots et le journal *La Croix* s'est intitulé journal antisémite. Plus tard elle est complice avec les pouvoirs fascistes italien, espagnol et hitlérien.

La hiérarchie chrétienne n'a-t-elle pas toujours enseigné la soumission à la classe dirigeante et le respect à l'ordre établi ?

L'Église s'est associée à tous les coups de force contre la souveraineté populaire. «Il n'est pas une conquête de l'esprit humain dans l'ordre social, politique, philosophique, scientifique qu'elle n'ait anathématisé et combattue.» Les églises étaient un instrument idéal des classes dirigeantes pour propager l'obscurantisme et l'ignorance. En 1849, Thiers, le boucher de la Commune de Paris en 1871, vocifère contre les instituteurs, ces «anti-curés», «qu'on ferme les écoles normales, que le curé de la paroisse se charge de l'instruction primaire. Aussi bien il apprendra toujours au peuple qu'il a plus besoin de moralité que de savoir.» Et Napoléon, très franc : «Je ne vois pas dans la religion le mystère de l'incarnation, mais le mystère de l'ordre social.» Et Sarkozy : «Il y a un siècle, il y avait les instituteurs, qui faisaient un travail remarquable. Et il y avait le curé. Même dans les familles où on ne croyait pas, on allait à la communale, puis on allait au catéchisme et on vous donnait quelques éléments sur ce qu'était le bien et le mal...Où, l'Église a contribué, aux côtés des instituteurs, à créer des citoyens conscients des enjeux et sachant distinguer le bien du mal. Je ne vois pas les religions comme l'adversaire de la société aujourd'hui. Je les vois plutôt comme un facteur d'apaisement. Car elles expliquent que l'espérance existe.»

A l'heure où le capitalisme n'a plus d'espérance à donner aux millions d'hommes, de femmes : chômeurs, précaires, travailleurs pauvres, etc. la religion est appelée pour calmer la révolte.

Alexandra

## DÉTRESSE ET OPIUM

**C'est l'homme qui a fait la religion, ce n'est pas la religion qui fait l'homme... La détresse religieuse est, pour une part l'expression de la détresse réelle et, pour une autre la protestation contre la détresse réelle. La religion est le soupir de la créature opprimée, l'âme d'un monde sans coeur, comme elle est l'esprit de conditions sociales d'où l'esprit est exclu. Elle est l'opium du peuple...**

**L'abolition de la religion en tant que bonheur illusoire du peuple est l'exigence que formule son bonheur réel. Exiger qu'il renonce aux illusions sur sa situation, c'est exiger qu'il renonce à une situation qui a besoin d'illusions. La critique de la religion est donc en germe la critique de cette vallée de larmes dont la religion est l'auréole. Karl Marx**

## CARTES POSTALES



1 CARTE = 1 E • LA SÉRIE DE 12 = 10 E À COMMANDER À NOTRE BOITE POSTALE



LA FIN DE L'ANNÉE APPROCHE ! N'ATTENDEZ PAS POUR RENOUVELER VOTRE STOCK DE CARTES POSTALES HISTORIQUES, ORIGINALES ET SYMPATHIQUES.

### GRAND CHOIX DE THÈMES !

MOUVEMENT OUVRIER (21 CARTES) • PREMIÈRE GUERRE MONDIALE (15) • MÉTIERS (11) • RÉVOLUTION RUSSE (6) • VIE QUOTIDIENNE (12) • RÉVOLUTION ESPAGNOLE (1) • RÉVOLUTION MEXICAINE (5) • MAI 68 (4) • COMMUNE DE PARIS 1871 (13)

POUR NOUS ÉCRIRE →

vp.partisan@caramail.com

Voie prolétarienne—BP 48—93802 Épinay-sur-Seine cedex

## SOMMAIRE 200

<b>ÉDITO : DÉSEMBOLBER L'AVENIR</b>	<b>2</b>
<b>UNEDIC : TOUJOURS MOINS POUR LES CHÔMEURS ET LES PRÉCAIRES</b>	<b>3</b>
<b>MARCHANDS DE SOMMEIL DU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE</b>	<b>4</b>
<b>APRÈS LES ÉMEUTES DE NOVEMBRE</b>	<b>5</b>
<b>SNCF : RETOUR SUR UNE GRÈVE</b>	<b>6</b>
<b>OÙ VA LA CGT ? CRÉATION D'UN BLOG</b>	<b>7</b>
<b>SUD-INTÉRIEUR : POUR CONCLURE LE DÉBAT</b>	<b>8</b>
<b>SANS-PAPIERS : INTERVIEW D'UNE DÉLÉGUÉE DU 9<sup>e</sup> COLLECTIF</b>	<b>9</b>
<b>COLONIALISME : ASPECTS POSITIFS ?</b>	<b>10</b>
<b>PROSTITUTION: APRÈS LA LOI SARKOZY</b>	<b>11</b>

PARUTION DU NUMÉRO 201 VERS LE 1<sup>ER</sup> MARS. DATE LIMITE POUR ENVOYER VOS ARTICLES : 18 FÉVRIER